



# Assemblée générale

CHALLERARY

PROVISOIRE

A/42/PV.15 2 octobre 1987

FRANCAIS

1

Quarante-deuxième session

AS SEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 15e SEANCE

Tenue au Siège, à New York, le lundi 28 septembre 1987, à 15 heures

Président :

M. ENGO

(Cameroun)

(Vice-Président)

Puis:

M. FLORIN (Président) (République démocratique

allemande)

Débat général [9] (suite)

#### Déclarations de :

M. Son Sann (Kampuchea démocratique)

M. Garcia Rodriguez (Chili)

Prince Saud Al-Faisal (Arabie saoudite)

M. Dizdarevic (Yougoslavie)

M. Traoré (Guinée)

M. Upadhyaya (Népal)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, <u>dans un délai d'une semaine</u>, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

En l'absence du Président, M. Engo (Cameroun), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 25.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

ALLOCUTION DE M. SON SANN, PREMIER MINISTRE DU KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Premier Ministre du Kampuchea démocratique.

M. Son Sann, Premier Ministre du Kampuchea démocratique, est escorté à la tribune.

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue au Premier Ministre du Kampuchea démocratique, M. Son Sann, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. SON SANN (Kampuchea démocratique) : Qu'il me soit permis tout d'abord de présenter à M. Peter Florin, avec mes chaleureuses félicitations personnelles pour son accession à la présidence de cette assemblée, tous les voeux que je forme pour le plein succès de sa mission.

J'ai l'insigne honneur aujourd'hui de délivrer à notre auguste assemblée le message que lui adresse S. A. R. Samdech Norodom Sihanouk, Président du Kampuchea démocratique, à l'occasion de sa quarante-deuxième session. Voici le message de Son Altesse Royale:

"Il m'est agréable d'adresser à M. Peter Florin, au nom du peuple du Kampuchea démocratique, de son gouvernement de coalition et en mon nom personnel, nos sincères félicitations pour son élection à la direction des travaux de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale de l'ONU. Ses expériences politiques et diplomatiques ainsi que ses grandes qualités personnelles sont autant de gages de succès de nos travaux.

Permettez-moi de rendre hommage à son honorable prédécesseur,

S. E. M. Humayun Rasheed Choudhury, éminent fils du Bangladesh, qui nous a brillamment confirmé ses remarquables qualités de diplomate, sa sagesse et son impartialité dans la conduite des travaux de la quarante et unième session de notre assemblée générale.

Enfin, je rends un fervent et vibrant hommage à notre très distingué Secrétaire général, S. E. M. Javier Pérez de Cuéllar, à qui nous portons toujours une très haute estime. Je suis particulièrement heureux de souligner que ses efforts inlassables et méritoires renforcent la confiance que nous lui avons toujours témoignée. Sa foi dans la Charte des Nations Unies, son dévouement dans l'accomplissement de son haut mandat à la fois complexe, astreignant et souvent ingrat, ont beaucoup contribué à renforcer le rôle de notre organisation mondiale dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Mon pays, le Cambodge, a le tragique malheur d'être la proie longtemps convoitée de son grand voisin prédateur, le Viet Nam, dont l'ambition semi-séculaire de nous absorber dans sa 'Fédération indochinoise' est aujourd'hui bien connue de tous. Dans sa longue histoire, le peuple cambodgien n'a jamais enduré des humiliations, deuils, misères et souffrances aussi cruels que ceux semés par la République socialiste du Viet Nam depuis ce 25 décembre 1978, date de son invasion de mon pays.

Tout comme les Panzer divisions de Hitler avaient été envoyées pour soi-disant 'libérer' la Tchécoslovaquie en 1938 et la Pologne en 1939, les divisions vietnamiennes venues soi-disant 'libérer' le Cambodge ont, dans leur blitzkrieg et ensuite dans leurs innombrables opérations de ratissage, rasé des villages entiers, pillé et détruit les biens publics et privés ainsi que les récoltes, les champs et rizières, massacré ou fait mourir de faim plusieurs centaines de milliers de Cambodgiens. Dans le but d'éliminer toute velléité de résistance à leur 'libération', les forces vietnamiennes n'ont pas hésité à utiliser des armes chimiques et bactériologiques pour supprimer tous ceux qu'elles n'ont pas pu atteindre avec leurs armes conventionnelles. Excellant dans l'art de se transformer en victimes et de rejeter sur autrui la responsabilité des crimes qu'ils ont eux-mêmes commis, les dirigeants de Hanoi ont baptisé leur occupation du Cambodge 'défense nationale' contre une prétendue 'guerre non déclarée'. Sous cette bannière ils font procéder aux enrôlements forcés de plusieurs dizaines de milliers de Cambodgiens de 15 à 45 ans qu'ils envoient combattre et mourir pour la défense de l'occupation vietnamienne du Cambodge. Depuis 1984, sous les slogans de 'travaux de défense de la patrie' et de 'défrichage', ils réquisitionnent plus d'un million

d'hommes et de femmes, jeunes et vieux, pour les envoyer effectuer des travaux forcés sur les champs de bataille truffés de mines et dans des régions montagneuses et forestières infestées de paludisme et de maladies endémiques. Plusieurs dizaines de milliers de ces forçats sont tués par les mines ou mutilés pour toute leur vie alors que des centaines de milliers d'autres sont atteints de paludisme. Au nom de 'l'amitié et de la solidarité spéciales Viet Nam-Kampuchea', des centaines de milliers de villageois cambodgiens sont expulsés manu militari et expropriés de leurs maisons, champs et rizières qui sont ensuite distribués à des colons vietnamiens, dont plus de 700 000 sont déjà sur place, envoyés systématiquement s'établir au Cambodge conformément à une politique de peuplement bien définie.

Dans les zones actuellement occupées et où, selon la propagande vietnamienne, une 'renaissance miraculeuse' est en train de s'opérer, la population est asservie, opprimée, arrêtée, emprisonnée, torturée et tuée sous les moindres prétextes ou soupçons, en présence même des 'experts' vietnamiens, ou simplement expédiée dans ces fameux 'camps de rééducation' dont on ne revient jamais. Le régime installé par le Viet Nam à Phnom Penh est celui de la terreur et de l'oppression.

Toute cette oeuvre d'élimination physique s'accompagne d'une entreprise planifiée de destruction de la culture khmère. L'histoire du Cambodge et notamment celle de ses relations avec le Viet Nam est réécrite alors que dans les écoles, les cartes présentent déjà le Viet Nam, le Laos et le Cambodge comme une seule entité géographique. Le but final est la 'vietnamisation' totale, corps et âme, du Cambodge à l'instar du Royaume islamique du Champa absorbé par le Viet Nam au XVIIe siècle pour en faire le Centre Viet Nam et du Bas Cambodge - Kampuchea Krom - annexé pour en faire le présent Sud Viet Nam. C'est pour échapper à ce rouleau compresseur vietnamien que près d'un million de Cambodgiens ont été obligés de s'exiler, et que plusieurs millions d'autres à l'intérieur du pays ont fui leurs villages et leurs terres natales pour se réfugier dans des zones reculées ou contrôlées par nos forces de résistance nationale.

Pour beaucoup de gens, l'invasion du Cambodge d'abord, et ensuite la panoplie et l'ampleur des crimes commis par les dirigeants de Hanoi exigeaient une explication déchirante. Ils ne comprenaient pas pourquoi ceux-là mêmes qui, pendant 30 ans de lutte patriotique et résolue, avaient su faire de leur peuple et de leur pays un symbole de résistance à la domination étrangère et de lutte pour l'indépendance nationale, se sont révélés presque du jour au lendemain tels que nous, nous les avons connus depuis des siècles, un modèle achevé d'un impérialisme anachronique dont la stratégie expansionniste est devenue un principe de gouvernement.

Néanmoins, la persistance de l'occupation vietnamienne du Cambodge a permis aux plus sceptiques et même à certains supporters du Viet Nam de se rendre à l'évidence. Plus cette occupation dure, plus les preuves des crimes vietnamiens au Cambodge abondent. Par ailleurs, le refus obstiné des

dirigeants de Hanoi de retirer leurs forces et de permettre au peuple cambodgien d'exercer son droit à l'autodétermination conformément aux pertinentes résolutions de l'ONU trahit leur volonté de poursuivre à tout prix la politique de Fédération indochinoise. Malgré leurs négations réitérées, cette politique est bien vivante. Aux multiples preuves passées et présentes, s'ajoute une toute récente.

Selon les directives radiodiffusées le 6 juin 1987, le premier objectif de la célébration du trente-sixième anniversaire de la fondation du parti communiste des fantoches de Phnom Penh, était 'de montrer clairement que le Parti révolutionnaire populaire du Kampuchea a pris sa naissance dans le Parti communiste indochinois, fondé par le Président Ho Chi Minh, et que toutes les victoires de la révolution du Kampuchea ont été toujours liées à la révolution du Viet Nam et du Laos'. L'un des mots d'ordre pour cette célébration était 'Que le Président Ho Chi Minh, fondateur du Parti communiste indochinois, vive éternellement dans la cause révolutionnaire de notre pays!'. Permettez-moi de me passer de commentaire superflu sur cette débordante et enthousiaste fierté des fantoches de Phnom Penh d'être les sujets du Viet Nam et de travailler à l'élimination de l'identité de leur propre nation.

Le régime imposé par les dirigeants de Hanoi à leur peuple est, à en juger par le flot intarissable des tristement célèbres 'boat people', l'une des pires dictatures qui soient dans le monde. Plus d'un million de Vietnamiens, hommes, femmes, enfants et vieillards, ont déjà fui leur pays natal, préférant placer leur avenir dans les risques souvent mortels de la mer que dans le régime répressif qui leur est imposé. Chaque mois, des milliers d'autres continuent de le faire. Qui pourrait encore croire que les dirigeants vietnamiens sont des philanthropes qui mobilisent toutes les ressources de leur pays et envoient plusieurs centaines de milliers de soldats vietnamiens combattre et mourir pour la 'liberté' du peuple cambodgien alors qu'ils ne peuvent même pas assurer une vie décente à leur peuple? La Commission des droits de l'homme ne l'a jamais cru et adopte chaque année à une majorité écrasante, une résolution qui 'réaffirme que la persistance de l'occupation illégale du Kampuchea par les forces étrangères (c'est-à-dire vietnamiennes) empêche le peuple kampuchéen d'exercer son droit à l'autodétermination et constitue actuellement la principale violation des

droits de l'homme au Kampuchea'. Je continue la citation : cette résolution souligne également que '... l'occupation illégale persistante du Kampuchea et les changements démographiques... au Kampuchea mettent en danger la survie du peuple et de la culture au Kampuchea'.

Les crimes vietnamiens commis au Cambodge attestent que la guerre allumée et entretenue par les dirigeants de Hanoi n'est pas une guerre d'agression ordinaire qu'a jusqu'ici connue l'histoire mondiale, mais une guerre de génocide. Ils montrent, comme corollaire, que nous avons à lutter contre une ennemi implacable et perfide dont le cynisme n'a d'égal que le raffinement de ses forfaits. Ils expliquent pourquoi le but sacré de notre lutte, au-delà de la libération de notre patrie, est la survie de notre nation et de notre peuple, la préservation de notre identité nationale.

En 1979, après le blitzkrieg vietnamien, la situation au Cambodge était très sombre, et même pour beaucoup, désespérée. Il paraissait en effet inconcevable que le petit et faible Cambodge pourrait s'opposer au Viet Nam dix fois plus peuplé, infatué de sa puissante armée - la troisième du monde -, bouffi d'orqueil après une longue et victorieuse guerre de libération nationale, et de surcroît puissamment soutenu et armé par l'Union soviétique. Pour les dirigeants vietnamiens, 'l'affaire' du Cambodge était définitivement réglée, la situation y était 'irréversible' et leur rêve de fédération indochinoise enfin réalisé.

Aujourd'hui, il est de notoriété publique que ce rêve, loin d'être une réalité, est devenu un véritable cauchemar.

L'ampleur et la monstruosité des crimes vietnamiens ont accéléré la dynamique de la résistance nationale qui aujourd'hui mobilise tout le peuple et un nombre chaque jour croissant de soldats, de gardes d'autodéfense et de fonctionnaires à tous les échelons du régime fantoche de Phnom Penh parce qu'ils ont pris conscience de l'enjeu réel de la lutte qui est la survie de leur nation et de l'identité nationale. Les attaques incessantes et extensives lancées par nos forces de résistance nationale pour démanteler les centres administratifs au niveau des villages et communes ont permis de libérer les populations et d'importants territoires, et par voie de conséquence, ont tari fortement les sources humaines, économiques et matérielles des forces ennemies. Les soldats khmers enrôlés de force par

l'ennemi pour servir de pilier au régime de Phnom Penh sont devenus une importante force qui participe activement avec nous à la résistance nationale. Le dynamisme irrésistible de l'union nationale contre l'occupation vietnamienne a conduit l'impasse militaire dans laquelle se trouvent les forces vietnamiennes depuis plusieurs années à une étape où ces forces sont aujourd'hui principalement sur la défensive, cantonnées dans des villes, retranchées le long des grandes voies de communication et dans certaines positions stratégiques isolées les unes des autres et soumises à des attaques fréquentes de nos forces. Elles sont prises dans le filet de la guérilla de notre résistance nationale et ce filet se resserre d'année en année sur elles. La carte politique et militaire du Cambodge a profondément changé en faveur de la résistance nationale.

Les observateurs étrangers en conviennent. Le régime de Phnom Penh continue de n'exister que grâce aux quelque 180 000 soldats et 'conseillers' vietnamiens. Les échecs politiques et militaires vietnamiens au Cambodge ont créé des problèmes socio-économiques inextricables au Viet Nam et de graves conflits internes au sein des dirigeants vietnamiens. Le pays dont son dirigeant Ho Chi Minh assurait qu'il sera 10 fois plus beau après la libération se débat aujourd'hui avec une inflation annuelle de 700 %, une production stagnante, des millions de chômeurs, une population sous-alimentée, et une corruption généralisée au sein du parti, du Gouvernement et de l'armée. A la place du paradis promis, les dirigeants de Hanoi ont ouvert des 'camps de rééducation' pour prisonniers politiques, ont créé plus d'un million de 'boat people' qui préfèrent choisir les vicissitudes de l'exil. Ils ont fait du Viet Nam l'un des pays les plus pauvres du monde et maintenu à flot seulement grâce à l'aide soviétique. L'ironie du sort a conduit le Viet Nam, après une longue lutte pour l'indépendance, à une dépendance toujours plus grande vis-à-vis de l'Union soviétique à qui, en échange de l'aide pour sa politique expansionniste, il a déjà cédé les stratégiques bases militaires de Cam Ranh et Danang.

Par ailleurs, 'la peur du Cambodge' est devenue un sentiment répandu dans toutes les couches sociales comme le souligne Jean-Claude Pomonti, dans son article "Viet Nam: s'amender ou sombrer", paru dans <u>Le Monde</u> du 18 juin 1987.

Les conflits internes entre les dirigeants vietnamiens pour occuper les sièges vacants du pouvoir ne sont plus un secret pour personne. Il a fallu attendre 6 mois après le Congrès du Parti pour savoir qui peut occuper ces sièges. Le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères Nguyen Co Thach, lui-même prétendant au poste de premier ministre, a déclaré à l'AFP du 18 juin 1987 que 'l'élection du nouveau premier ministre et du nouveau président du Conseil d'Etat a donné lieu "à de nombreux débats" en raison "d'opinions différentes sur le choix des candidats".

Les nouveaux dirigeants de Hanoi parlent de réformes pour guérir les maux dont souffrent cruellement leur pays et leur peuple, mais ils continuent de maintenir une position intransigeante vis-à-vis de leur aventure annexionniste au Cambodge qui en est la principale cause. Tout le monde convient que s'ils ne mettent pas un terme à leur agression et occupation du Cambodge, et n'en retirent pas toutes leurs forces, ils ne pourront jamais apporter des solutions à leurs problèmes politico-socio-économiques et procéder au développement de leur pays qui exige la mobilisation à cet effet de toutes les ressources humaines et matérielles du pays et la création d'un climat de confiance nécessaire à la coopération internationale.

Cependant, au lieu d'entendre raison dans l'intérêt bien compris du Viet Nam et de son peuple, comme dans celui de la paix, la sécurité et la stabilité en Asie du Sud-Est, les dirigeants vietnamiens poursuivent activement sur l'arène internationale leurs efforts visant à obtenir par des artifices et pièges ce qu'ils ne peuvent désormais conquérir par la force militaire. Pour atteindre ce but inavoué, ils s'efforcent de dévier la racine du problème du Kampuchea qui est leur invasion et occupation du pays, de démembrer le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, de détruire notre unité nationale et d'empêcher la réconciliation nationale. Par ailleurs, ils s'évertuent à semer la confusion au sein de nos amis dans le monde et à ébranler - sinon éliminer - le soutien international à notre lutte.

En effet, en proposant des négociations sur le problème de la paix et de la sécurité en Asie du Sud-Est entre le Viet Nam et les 'pays indochinois',

d'une part, et les pays de l'ANASE, d'autre part, les dirigeants vietnamiens visent à nier l'existence du problème du Cambodge et, par conséquent, à perpétuer leur occupation du pays.

En proposant des négociations entre, d'une part, le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique ou certaines composantes de ce gouvernement et, d'autre part, le régime fantoche de Phnom Penh ou certains chefs de ce régime, ils visent à faire du problème du Cambodge un problème intérieur de querre civile et par là, à faire reconnaître de facto le régime qu'ils ont installé à Phnom Penh. De telles négociations rendraient par ailleurs nulles et non avenues les résolutions pertinentes adoptées pendant huit années consécutives par l'Assemblée générale des Nations Unies, la Déclaration de la Conférence internationale sur le Kampuchea et notre proposition de paix en huit points. Elles dédiraient le noble et précieux soutien accordé jusqu'ici par 115 Etats Membres des Nations Unies à la juste cause du peuple kampuchéen et de son gouvernement de coalition. S'il réussissait dans cette manoeuvre, le Viet Nam pourrait se dégager de la condamnation mondiale et de son isolement sur le plan international et faire accepter par la communauté internationale - de jure sinon de facto - son fait accompli au Cambodge, c'est-à-dire la Fédération indochinoise.

Pour qu'une solution politique au problème du Cambodge puisse aboutir, il est indispensable que les dirigeants de Hanoi acceptent sincèrement la réalité des faits. Ils ne peuvent en aucune façon escamoter le fait bien connu de tous que le problème du Cambodge n'est nullement un problème de guerre civile, mais qu'il est né de l'invasion et de l'occupation du Cambodge, pays indépendant et souverain, Membre des Nations Unies, par la République socialiste du Viet Nam, en flagrante violation de la Charte des Nations Unies, des principes de non-alignement et du droit international. C'est la persistance de cette invasion et occupation qui constitue la menace fondamentale à la paix, à la sécurité et à la stabilité en Asie du Sud-Est et Asie-Pacifique.

Les résolutions pertinentes de l'ONU sur le Cambodge et la Déclaration de la Conférence internationale sur le Kampuchea de 1981 ont énoncé tous les éléments et tracé le cadre d'une solution générale, juste et durable. Le 17 mars 1986, j'ai présenté au nom du peuple cambodgien et de notre gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, une proposition en

huit points sur le règlement politique du problème du Kampuchea, en conformité avec ces résolutions de l'ONU et cette déclaration. J'ai eu déjà l'occasion de commenter cette proposition très magnanime à notre auguste assemblée, l'année passée. Je me permettrai de souligner ici que, pour arriver à une solution politique, il est indispensable que ceux qui combattent réellement sur le terrain passent à la table de négociations. Aussi longtemps que les dirigeants de Hanoi refusent de négocier avec les représentants de ceux qu'ils combattent, aucune solution politique ne peut être envisagée et leurs propositions de négociations ne sont qu'artifices et diversions qui visent seulement à leur permettre de se maintenir indéfiniment au Cambodge. Pour montrer notre bonne foi et notre volonté d'arriver rapidement à une solution politique, nous avons déjà, avant même l'ouverture des négociations, fait toutes les concessions nécessaires qui permettent à notre adversaire de se retirer sans perdre la face, dans l'intérêt de tous, du nôtre, du sien, des pays de la région et du monde.

Premièrement, nous offrons au Viet Nam de retirer ses forces en deux phases dans une période déterminée et sous la supervision de 1'ONU.

Deuxièmement, avant même le retrait total des forces vietnamiennes, nous offrons à ceux installés à Phnom Penh par le Viet Nam, de participer à notre gouvernement de coalition qui deviendra un gouvernement de coalition quadripartite du Kampuchea, réalisant ainsi la réconciliation nationale dans laquelle toutes les composantes auront les mêmes droits, en tant que forces politiques. Troisièmement, au Viet Nam qui s'est déclaré menacé par le petit et faible Cambodge, nous offrons un Cambodge indépendant, uni, pacifique, neutre et non-aligné, sans aucune base étrangère, avec la garantie et la présence de l'ONU dans notre pays. Quatrièmement, nous offrons en outre au Viet Nam d'établir des relations entre nos deux pays dans tous les domaines et même de signer ensemble un traité de non-agression et de coexistence pacifique.

Que pouvons-nous offrir de plus, à moins que nous n'acceptions de nous soumettre? C'est ce que veulent en fait les dirigeants de Hanoi qui continuent de rejeter notre proposition et d'exiger que nous déposions les armes et acceptions de démembrer notre gouvernement de coalition en éliminant l'une de ses trois composantes ou ceux qu'ils n'aiment pas. Il est nécessaire de rappeler à ces dirigeants de Hanoi ce qui suit : premièrement, aucune loi régissant les relations internationales ne les autorise à s'ingérer dans les

affaires intérieures d'un autre Etat et à lui dicter leur loi. Deuxièmement, l'exercice par le peuple cambodgien de son droit à l'autodétermination et la réconciliation nationale ne peuvent se faire qu'en l'absence des forces vietnamiennes. Troisièmement, la réconciliation nationale n'est pas un processus exclusif mais étendu à tous les citoyens du pays quels qu'ils soient. Quatrièmement, c'est à la fois un droit sacré et un devoir patriotique pour tous les Cambodgiens quels qu'ils soient de lutter, sous toutes les formes, pour reconquérir et défendre l'indépendance nationale, leur liberté, leur honneur et leur dignité nationale, comme il l'a été pour le peuple vietnamien lui-même dans sa lutte avant 1975 et pour tous les peuples du monde dans leur lutte contre les fauteurs de guerre pendant les deux dernières guerres mondiales.

Aussi longtemps que le Viet Nam ne retire pas toutes ses forces du Cambodge, le peuple cambodgien et son gouvernement de coalition n'ont pas d'autre voie que de poursuivre résolument leur lutte et d'appeler tous les pays épris de paix et de justice à continuer de soutenir cette lutte et d'exercer leur pression sur le Viet Nam. Si nous nous écartons de cette voie ou si nous manquons de détermination, nous perdrons à jamais notre patrie, notre liberté et notre identité nationale.

Il appartient aux dirigeants de Hanoi de décider s'ils entendent poursuivre l'occupation du Cambodge dans le cadre de la politique de Fédération indochinoise, conformément à leur stratégie expansionniste régionale, et maintenir leur hostilité envers les pays de la région et du monde ou si, au contraire, ils acceptent d'entendre les appels à la raison réitérés par la communauté internationale pour qu'ils retirent toutes leurs forces du Cambodge, abandonnent leur politique expansionniste, rétablissent de bonnes relations avec tous les pays de la région et rentrent dans le concert des nations.

L'Union soviétique a une lourde responsabilité dans ce choix vietnamien. En effet, c'est elle qui fournit les importants et quasi intarissables moyens financiers, économiques et militaires sans lesquels le Viet Nam ne pourrait pas mener sa politique de fédération indochinoise et d'expansion régionale. Plus particulièrement, le Viet Nam n'aurait pu envahir et occuper jusqu'à ce jour le Cambodge sans l'approvisionnement soviétique. Il est indéniable que la cessation de l'aide soviétique amènerait rapidement le Viet Nam à se retirer du Cambodge car déjà, même avec cette aide, le Viet Nam se débat depuis bientôt neuf ans dans des difficultés inextricables et grandissantes au Cambodge, chez lui et dans l'arène mondiale. Malheureusement jusqu'ici, l'Union soviétique continue de soutenir le Viet Nam dans sa politique d'agression et d'expansion, et vient même à la rescousse du Viet Nam pour qu'il maintienne son occupation du Cambodge. Le périple Sud-Est asiatique de son ministre des affaires étrangères n'avait pas pour objectif la recherche d'une solution politique au problème du Cambodge mais visait plutôt à parfaire des manoeuvres pour diviser le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique et alléger la pression internationale exercée sur le Viet Nam. Aussi longtemps que l'Union soviétique continuera d'aider le Viet Nam à poursuivre son occupation du Cambodge, elle ne convaincra personne, notamment en Asie du Sud-Est, de sa 'glastnost', et encore moins de ses intentions pacifiques et de sa volonté d'établir des relations amicales avec tous les pays de la région.

Notre proposition de paix en huit points atteste notre sincère volonté de mettre rapidement un terme à la guerre qui ruine le Cambodge aussi bien que le Viet Nam et témoigne de l'importance que nous attachons aux intérêts fondamentaux et à long terme de nos deux pays appelés à vivre côte à côte pour l'éternité. Nous estimons qu'il est temps que nous nous asseyions autour d'une table pour trouver une solution aux problèmes immédiats et à long terme entre nos deux peuples et nos deux nations, dans l'oubli du passé qui nous a tant divisés. Nous le déclarons ici encore une fois, le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique est prêt à entreprendre avec la République socialiste du Viet Nam, à tout moment, des négociations pour mettre fin à la guerre au Kampuchea, rétablir des relations normales entre nos deux Etats,

basées sur les principes de la coexistence pacifique, dans l'intérêt de nos deux peuples et pays comme dans celui de la paix, de la sécurité et de la stabilité de l'Asie du Sud-Est, de l'Asie-Pacifique et du monde. Il n'appartient qu'au Viet Nam et à l'Union soviétique que s'éteignent la guerre au Cambodge et la tension en Asie du Sud-Est.

La paix et la coopération ne se bâtissent pas sur des paroles et la supercherie mais sur des actes et la bonne foi. Le Viet Nam et l'Union soviétique sont bien placés pour comprendre qu'aucun pouvoir, et encore moins un pouvoir imposé par l'étranger, si fort soit-il, ne peut résister indéfiniment à la lutte d'un peuple qui s'unit contre lui et est résolu à se libérer, d'autant plus que cette lutte est fermement soutenue par la communauté internationale. L'histoire a offert suffisamment d'exemples qui montrent qu'il est impossible d'étouffer longtemps la liberté des peuples.

La quarante-deuxième session de notre assemblée générale se tient dans une atmosphère internationale toujours tendue où, malgré un accord de principe et des signes encourageants, aucun acte concret n'a pu être pris jusqu'ici pour une réduction équilibrée et vérifiable de tous les armements nucléaires, où la course aux armements classiques et les programmes de modernisation des armements s'accélèrent, où les conflits armés locaux et régionaux continuent de s'aggraver, où les problèmes de sous-développement, de la dette extérieure et de la pénurie alimentaire des pays du tiers monde ne cessent d'empirer.

La Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement a mis en évidence la corrélation entre la sécurité, le désarmement et le développement tant il est indéniable que la menace à la paix et à la sécurité n'est pas seulement militaire mais aussi socio-économique, et qu'il ne peut y avoir de développement sans paix. De l'équilibre à apporter à cette corrélation dépendent la stabilité des relations internationales, l'amélioration continue de la condition humaine et la paix dans notre monde d'aujourd'hui où les découvertes illimitées de la science et de la technologie rendent l'interdépendance toujours plus étroite et la coopération internationale vitale pour tous.

La septième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui s'est heureusement terminée par l'adoption de l'Acte final, a souligné une nouvelle fois cette interdépendance, la nécessité d'une solution équitable au problème de l'endettement des pays en développement et à celui de la restructuration des relations économiques internationales en vue d'une croissance économique soutenue, saine et équilibrée qui profiterait aux pays développés comme aux pays en développement.

Toutefois, ces efforts de la communauté mondiale pour préserver la paix et la sécurité internationales, et pour rendre la vie sur notre planète plus stable et plus harmonieuse, sont entravés par la violation répétée et continue des principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies solennellement proclamés et acceptés par tous. Cette violation est la cause principale des ruptures de la paix dans plusieurs parties du monde; elle crée et maintient des foyers de tension et de guerre avec leur cohorte de morts, de souffrances et de dévastation aussi bien chez les victimes que chez les prévaricateurs et les violateurs.

En Afrique australe, aussi longtemps que le régime de Pretoria ne sera pas forcé de renoncer à sa politique d'apartheid et à son occupation illégale de la Namibie, la tension ne fera que s'exacerber et les Etats de première ligne continueront d'être victimes des actes d'agression, de subversion et de déstabilisation de ce régime raciste. Les événements sanglants qui ne cessent de s'intensifier à cause de l'intransigeance de ce régime immoral et inhumain, attestent néanmoins la montée irrésistible de la lutte du peuple sud-africain noir sous la direction de l'African National Congress d'Afrique du Sud (ANC), du Pan Africanist Congress d'Azanie et des autres mouvements et organisations politiques. Ils témoignent également du développement favorable de la lutte du peuple namibien sous la direction de la South West Africa People's Organization (SWAPO). Plus que jamais, ils montrent que seule l'application de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité conduira à un règlement pacifique, juste et durable du problème de décolonisation de la Namibie, et Que l'imposition de sanctions globales et obligatoires contre le régime raciste de Pretoria suivie d'un plan d'aide aux Etats de première ligne

conduira à la rapide éradication de l'<u>apartheid</u> et hâtera l'avènement en Afrique du Sud d'un gouvernement réellement démocratique et non racial, ce qui permettra de rétablir la paix, la sécurité et la stabilité dans la région.

Au Tchad, en nous réjouissant des récents succès remportés par le Gouvernement et le peuple tchadiens frères, nous les assurons de la constance de notre soutien fraternel à la poursuite de leur noble et juste lutte pour la réconciliation nationale et le recouvrement de leur intégrité territoriale.

Au Moyen-Orient, les efforts pour amener les parties concernées à la table de négociation sont entravés par la suspicion réciproque, le refus du droit des Palestiniens à l'autodétermination, la non-application du principe de l'inadmissibilité de l'acquisition des territoires étrangers par la force, et les réticences à admettre le droit de tous les Etats de la région de vivre et de coexister dans la paix et la sécurité. Nous continuons à soutenir et à encourager les efforts déployés par les pays arabes et le peuple palestinien pour trouver une solution politique juste et durable au problème de la Palestine et du Moyen-Orient. Nous convenons qu'un cadre propice aux négociations pourrait être celui d'une conférence internationale sous les auspices de l'ONU avec la participation de toutes les parties concernées, y compris l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), représentant légitime du peuple palestinien.

La tragique et dévastatrice guerre entre l'Iran et l'Iraq ne cesse de s'intensifier et préoccupe au plus haut point la communauté internationale car les risques d'extension aux autres Etats du golfe Persique sont devenus alarmants. Plus ce douloureux conflit dure, plus il renforce la conviction de tous que seul un règlement pacifique peut y mettre un terme. Nous souhaitons vivement que les efforts de médiation du Secrétaire général des Nations Unies, aidés par la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité, aboutissent à un tel règlement.

Le chaos et les déchirements au Liban qui se poursuivent depuis plus de 10 ans nous attristent tous. Nous formons les voeux les plus fervents pour que le pays retrouve sa cohésion et son unité nationale, libre de la présence de toutes les forces étrangères.

En Amérique centrale, les initiatives du Groupe de Contadora avec le concours du Groupe d'appui méritent le soutien et les encouragements de tous. Il demeure le seul organe régional pour promouvoir une solution pacifique basée sur le respect de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale de tous les Etats de la région. Ses efforts persévérants ont permis à l'initiative de paix du Président Arias de Costa Rica d'aboutir à l'Accord de Guatemala qui témoigne de la volonté commune de rétablir la paix dans la région par des moyens pacifiques et la démocratie.

En Asie, le voeu unanime et sacré de tout le peuple coréen de voir sa patrie réunifiée est loin de se réaliser, en dépit des louables efforts déployés chaque année par le maréchal Kim Il Sung, Président de la République populaire démocratique de Corée, en vue de favoriser au maximum le processus d'une réunification indépendante et pacifique de la patrie coréenne. Il importe que les deux parties, la République populaire de Corée et la République de Corée, se rencontrent pour bâtir une compréhension et une confiance réciproques qui puissent permettre d'ouvrir la voie à une réunification pacifique et indépendante de la nation coréenne. La sage proposition du Président Kim Il Sung d'organiser des entretiens politiques et militaires de haut niveau entre les deux parties nous paraît réaliste. Nous souhaitons que ces entretiens puissent se tenir rapidement pour le bien de la nation et du peuple coréen.

En Afghanistan, après bientôt huit ans de guerre dévastatrice et exterminatrice, l'Union Soviétique y est plus que jamais enlisée et apprend à ses dépens la vanité de son ambition anachronique. Il est temps qu'elle se rende compte que la seule solution juste et durable du problème ne se trouve ni dans les hécatombes et destructions qu'elle sème en Afghanistan, ni dans des louvoiements et manoeuvres, et encore moins dans des bombardements et pressions sur le Pakistan, mais plutôt dans le cadre des résolutions pertinentes des Nations Unies, qui demandent le retrait immédiat et total de ses forces, afin que le peuple afghan puisse exercer librement son droit inaliénable à l'autodétermination. Plus vite elle arrivera à cette conclusion inéluctable, plus vite elle rétablira son prestige de grande puissance et la crédibilité de ses rhétoriques. Nous tenons ici à rendre hommage et à réitérer notre soutien au Pakistan, à son gouvernement et à son peuple pour leur compassion envers les réfugiés afghans et aussi pour leur ferme position de ne pas céder aux intimidations quelles qu'elles soient.

Enfin, à notre voisin du Nord, nos frères et soeurs du Laos, nous voulons réaffirmer encore une fois, notre indéfectible soutien et notre fraternelle solidarité à leur juste et héroïque lutte pour se libérer de ce même joug vietnamien qui nous est également imposé."

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre du Kampuchea démocratique de l'importante déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Son Sann, Premier Ministre du Kampuchea démocratique est escorté hors de la tribune.

M. GARCIA RODRIGUEZ (Chili) (interprétation de l'espagnol): Je présente mes salutations à l'Ambassadeur Florin, de la République démocratique allemande. Je souhaite que sa présidence de l'Assemblée ait des résultats constructifs et positifs pour l'Organisation.

Je voudrais aussi, au nom de mon pays, dire au Secrétaire général, que nous estimons hautement ses travaux et son dévouement permanent au service de la paix, dont tous les latino-américains s'enorqueillissent.

L'art de gouverner a toujours été difficile, mais il l'est plus encore aujourd'hui.

A d'autres époques, assurer le bien-être de communautés qui ne possédaient pas de moyens de communications et qui dépendaient surtout de leurs propres ressources, sans aucun moyen de comparaison, était déjà une tâche ardue qui suscitait critiques et mécontentements. Les progrès de la civilisation et les transformations apportées par la science et la technique; l'accélération des changements et des modes de vie; la publicité faite aux biens et aux services qui présente ceux-ci comme aisément disponibles, tout cela associé aux systèmes de communication internationaux, a déformé dans une certaine mesure la façon dont nos peuples apprécient les réalités sociales et individuelles. Tout cela a aussi augmenté l'aspiration au progrès et au bien-être, qui, bien que disponibles pour quelques-uns, n'en suscitent pas moins le désir et une satisfaction immédiate chez ceux qui en sont privés. Il y a donc une révolution dans l'expectative et une crise dans la hiérachie des valeurs morales, qui a ajouté encore aux tâches des gouvernements dont le dessein est de satisfaire les besoins actuels de leurs peuples, l'inéluctable obligation de formuler, selon leurs possiblités, les orientations, les programmes et les plans qui permettront à ces peuples de se rapprocher du bien-être, dont les régions plus développées du monde jouissent déjà.

La responsabilité de gouverner comporte aujourd'hui la nécessité de prévoir et de projeter le développement dans un contexte comparatif international. Cela exige, dans la politique et dans les faits, l'harmonisation des objectifs déjà réalisés dans les communautés plus développées en tenant compte du potentiel et des possibilités du pays gouverné.

L'interdépendance étroite, qui caractérise par ailleurs la vie des nations, exige plus que jamais que nous sachions gérer notre existence commune sur notre planète et accordons respect et considération à nos différends géographiques, politiques, économiques, sociaux, techniques, historiques et culturels. Il faut encourager aussi un véritable esprit d'unité, qui favorise un progrès harmonieux, où l'équité présidera aux relations présentes et futures.

L'Organisation qui nous rassemble ici a été fondée précisément pour réaliser cet objectif. Sa création répond aux voeux les plus constructifs de toutes les nations et ses principes correspondent aux valeurs morales communes qui doivent présider dans les rapports entre les peuples et les nations.

La complexité des relations dans un monde en proie à la confusion et qui est exposé à des intérêts et à des idéologies contradictoires fait que ces nobles idéaux sont cependant difficiles à concrétiser de façon efficace. Plus grandes et plus précieuses sont nos aspirations, plus nous souhaitons les voir se réaliser rapidement et plus grande aussi est notre déception face à la lenteur des progrès réalisés vers ces objectifs. Cette réaction compréhensible ne devrait pas pour autant affaiblir notre volonté et nos efforts. Les difficultés doivent au contraire nous stimuler et accroître notre attachement à la réalisation des objectifs recherchés.

Beaucoup ont soutenu que les efforts de l'Organisation des Nations Unies n'ont pas permis la réalisation des nobles idéaux recherchés. Certes, il n'est pas difficile, comme on l'a déjà fait à d'autres occasions ici, de rappeler que la communauté internationale a souvent été déçue par les maigres résultats de ses délibérations et conclusions.

La scène mondiale donne sans cesse le spectacle de guerres, de violences, de discriminations et de carences sociales fondamentales, d'atteintes à la vie individuelle et sociale, de manifestations de mépris ou d'indifférence à l'égard des faibles et des délaissés, de tentatives d'asservissement et de désinformation perturbatrice. Les éléments favorables à l'apparition d'un sentiment de frustration ou d'impuissance ne manquent donc pas.

Mais si, parallèlement à cette vision, on tient compte des efforts soutenus et divers tentés pour faire porter l'attention sur le règlement des conflits, la prévention de problèmes qui risquent de devenir insolubles, les résultats obtenus dans les domaines techniques les plus divers, les accords relatifs à l'utilisation des ressources et la faculté de nous réunir pour nous entretenir, entre gens civilisés, des inquiétudes que suscitent en nous le présent et l'avenir, le jugement sera alors bien moins négatif.

Nous sommes en train de bâtir une entente internationale, ce qui, en soi, est difficile étant donné la complexité croissante de la tâche. Nous ne parviendrons peut-être pas de si tôt à atteindre cet objectif, mais il mérite que nous le poursuivions sans relâche.

Nous pour rons ainsi affronter ensemble l'avenir de manière créatrice. Nous pour rons ainsi mettre les générations futures devant les responsabilités qu'elles auront le droit de revendiquer demain. Il faut que nous leur laissions en héritage la paix, l'entente et le progrès, et non pas seulement les problèmes que nous n'avons pas pu ou que nous n'avons pas voulu régler.

Nous savons que le monde est loin d'avoir épuisé ses possibilités de bien-être. Nous savons que nous avons forgé des instruments capables de nous permettre d'oeuvrer en commun. Nous devons rester fidèles à la voie que nous nous sommes tracée. Il faut que nous utilisions et que nous perfectionnions ces instruments pour le bien de l'humanité et de nos peuples.

Il ne faut pas permettre que des incidents de conjoncture ou des faits ponctuels, aussi graves soient-ils, nous écartent de cet objectif permanent et transcendant.

Si nous nous en tenons à cette décision, nous saurons trouver le moyen de réformer la société mondiale en lui inculquant l'esprit de solidarité, comme Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II nous l'a demandé instamment à plusieurs reprises. Nous saurons donner force et vigueur aux principes qui doivent inspirer nos relations en recherchant un règlement aux différends par des moyens pacifiques, en respectant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, en rejetant les ingérences dans la souveraineté nationale, en respectant les traités internationaux et en recherchant l'instauration, dans l'intérêt de tous, d'un ordre international qui assure une paix et un progrès durables.

Fort de ces convictions, mon pays s'est particulièrement félicité de l'adoption, le 20 juillet dernier, par le Conseil de sécurité, de la résolution 598 (1987) au sujet de la guerre entre l'Iran et l'Iraq. Cette résolution a été adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil et vise à rétablir l'harmonie dans la région et à mettre fin à un affrontement dont pâtissent durement deux nations en développement qui ont besoin de paix. Nous suivons, avec une préoccupation particulière à l'heure actuelle, les événements dans cette région.

De même, nous suivons les efforts de désarmement tentés afin d'éloigner le danger d'un affrontement nucléaire. Nous espérons que le rapprochement entre les Etats-Unis et l'Union soviétique aboutira à la conclusion d'un accord équilibré et juste qui éliminera ce facteur d'incertitude pour l'humanité.

Nous nous félicitons également des accords encourageants qui ont été signés en Amérique centrale. Nous souhaitons qu'ils se traduisent par la concrétisation des aspirations dont ils procèdent et qu'ils soient vraiment source d'avantages pour ces nations soeurs, auxquelles nous rattachent des liens historiques étroits.

Face à ces éléments positifs, nous sommes cependant obligés de noter avec préoccupation certains actes qui, malheureusement, ne s'inscrivent pas dans ces schémas de paix et de respect.

On constate, hélas, des actes flagrants d'appui à la violence et au terrorisme qui exigent l'attention de la communauté internationale. Le phénomène du terrorisme, qui se caractérise par sa cruauté et par le fait qu'il peut frapper n'importe quelle société, n'importe lequel de ses membres, n'importe où et n'importe quand, tend à désintégrer toute communauté organisée, sans distinction sociale, économique, culturelle ou politique.

Il s'agit d'un fléau qui frappe l'humanité tout entière dans ses valeurs et principes fondamentaux et qui exige de nous tous les efforts possibles pour l'éliminer. Il est déplorable - et c'est le moins qu'on puisse dire - qu'il existe encore des mouvements terroristes qui peuvent compter sur l'appui de gouvernements qui favorisent leur action. Pour faire véritablement pièce à ce fléau, il nous faut tous faire preuve d'une volonté ferme et mettre en place une stratégie à laquelle tous les pays civilisés participeront. C'est animé par une ferme volonté que mon pays lance cet appel particulier car, comme on sait, nous avons été victimes d'actes de terrorisme graves et répétés, au sujet desquels la communauté internationale dispose de preuves d'ingérence étrangère.

Je tiens aussi à exprimer notre préoccupation face à de nombreux faits révélateurs d'ingérence dans les affaires intérieures de certains pays. Conformément au principe de coexistence internationale, on doit respecter, dans l'unité et le progrès, les domaines qui relèvent de la compétence exclusive des nations ou des Etats souverains. Sous aucun prétexte, on ne doit s'ingérer ou intervenir dans leurs affaires intérieures ni s'immiscer dans la libre autodétermination des peuples.

Les grandes puissances sont investies d'une responsabilité particulière dans ce domaine. L'équilibre sera renforcé si chacune des nations peut consolider, consciencieusement, son propre destin. Intervenir dans leurs décisions libres et souveraines ou essayer de les contrebattre ne conduira qu'à l'affaiblissement des bases authentiques de cet équilibre et à la création de situations qui contrediront la réalité. Il ne faut pas oublier que ni le pouvoir ni la richesse ne sont des raisons légitimes de s'arroger le rôle d'arbitre de la morale internationale ou de directeurs du processus historique d'autres pays.

En dénonçant comme inacceptables les ingérences étrangères dans les affaires intérieures des autres pays, je ne prétends pas rejeter les limites conventionnelles fixées en matière de respect des droits de l'homme. Il existe une réglementation internationale dans le domaine des droits de l'homme que nous ne rejetons certes pas et à laquelle nous reconnaissons toute sa pertinence lorsqu'elle correspond pleinement à la réalité, sans discrimination ni partialité idéologique, politique ou procédurale et n'est pas dictée par les circonstances.

Il faut bien comprendre cependant que l'usage arbitraire qu'on a fait de ces instruments juridiques à des fins politiques a souvent outrepassé la juridiction internationale convenue, entraînant ainsi une nouvelle érosion du principe de la non-intervention. Et, dans certains cas, la responsabilité n'en revient pas aux seules grandes puissances.

Voilà pourquoi il est indispensable d'améliorer le schéma des droits de l'homme, dans ses aspects de fond comme de procédure et, en l'occurrence, dans ses aspects fonctionnels.

Dans la mesure où l'on améliorera ces règlements et où on les appliquera effectivement, non seulement on contribuera à sauvegarder le principe de la non-intervention, mais on protégera plus efficacement la cause des droits de l'homme.

Dans cet ordre d'idées, nous redisons ici combien nous désirons que le Moyen-Orient devienne une région où la paix fasse partie intégrante de la vie de ses peuples. Les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité sont censées être une base efficace pour renforcer la paix dans la région. Il est des principes dont il faut tenir compte à cet égard. Nous les avons déjà énumérés ici et nous le ferons une fois encore aujourd'hui. Je veux parler de la reconnaissance du droit du peuple palestinien à l'autodétermination, y compris son droit de constituer un Etat souverain, et la nécessité de mettre au point des accords justes qui garantissent la paix et la sécurité de tous les peuples, dont celui d'Israël, et leur droit de vivre à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues.

D'autre part, nous sommes profondément émus par la tragédie que vit le peuple du Liban. Nous avons noué des liens très étroits avec ce pays car de nombreux fils du Liban ont trouvé au Chili une deuxième patrie. Nous exprimons l'espoir de voir le Liban surmonter ses problèmes et la paix et la concorde rétablies à l'intérieur de ses frontières.

En même temps, nous regrettons l'absence de progrès dans le processus d'indépendance de la Namibie. La résolution 435 (1978) offre une solution réaliste et juste au problème namibien en garantissant l'autodétermination à son peuple ainsi que l'intégrité et l'unité de son territoire. Nous appuyons les efforts de la communauté internationale dans ce sens ainsi que les efforts déployés par le Secrétaire général et par le Conseil pour la Namibie. Par contre, nous sommes préoccupés par la politisation de cette cause au sein du Conseil et par les éléments étrangers que l'on y introduit. Au lieu de promouvoir la cause de la Namibie, cet état de choses y fait obstacle.

Nous voyons aussi avec tristesse que la tragédie se poursuit en Afghanistan et au Kampuchea. Dans ces pays, s'exerce avec violence et cruauté l'impérialisme soviétique despotique qui sévit aussi au Kampuchea par l'intermédiaire d'un de ses satellites. La situation dramatique dans laquelle se trouvent ces deux nations appelle un examen critique approfondi et le constat du courage dont ces deux peuples ont fait preuve jusqu'à présent pour résister à l'envahisseur et conserver leur identité nationale et leur irrépressible aspiration à la liberté.

La complexité de ces situations fait que nous ne ménagerons jamais au Secrétaire général l'appui dont il aura besoin pour poursuivre et multiplier ses initiatives en Afghanistan de même qu'au Prince Sihanouk qui continue la lutte pour son peuple.

Il existe d'autre part en Corée une situation qui se prolonge indûment. Il convient de souligner que les négociations, sans ingérence étrangère, entre les peuples coréens constituent le seul moyen viable de régler le problème actuel et d'aboutir à un règlement réaliste et pacifique. Nous louons du reste à cet égard les efforts déployés par le Gouvernement de la République de Corée et nous maintenons qu'une présence des deux Corée à l'Organisation des Nations Unies faciliterait le contact entre les deux parties et la solution pacifique du problème. Ce faisant, nous respecterions le principe d'universalité des Nations Unies auquel nous attachons la plus grande importance.

Il faut ajouter à ces préoccupations le grave problème causé par le déséquilibre des économies des pays industrialisés et l'absence, jusqu'à présent, de décisions visant à apporter des réformes structurelles qui, plus que des palliatifs conjoncturels, éliminaraient les déséquilibres profonds et les incertitudes du commerce international.

Cette question, de par sa nature et sa portée, exige des consultations multilatérales visant à améliorer des situations qui compromettent le développement des peuples et, en particulier, des moins avancés d'entre eux. Un esprit de compréhension s'est manifesté à l'égard des besoins des pays en développement : par exemple la décision de consacrer 1 % du produit national brut des nations développées à des programmes de coopération destinés au monde en développement. Néanmoins, nous n'avons pas dépassé le stade de la déclaration d'intention et rien n'a été mis en pratique.

Nous espérons que l'on saura remédier à cette situation car jusqu'à présent, comme chacun sait, les pays en développement envoient vers les pays développés, qui sont leurs créditeurs, des sommes plus importantes que ne leur permettent leurs exportations. La raison en est la détérioration des termes de l'échange et les mesures protectionnistes qui les favorisent.

Il ne faut pas oublier que les déséquilibres ont leurs propres limites et qu'ils ne peuvent, s'ils se prolongent sans qu'on n'y apporte de solution concertée, qu'avoir des conséquences adverses pour tout le monde, sans exception.

Avant de terminer, j'aimerais dire quelques mots à propos de mon pays qui traverse une période historique d'une très grande signification que, parfois, on semble ne pas vouloir comprendre comme il faut dans les milieux internationaux.

Le Chili a prouvé qu'il entendait contribuer par tous les moyens aux activités de l'Organisation. En tant que pays fondateur des Nations Unies et participant fidèle à leurs programmes et initiatives, le Chili n'a jamais ménagé ses efforts pour réaliser leurs nobles idéaux et objectifs. Pendant plus de 40 ans, nous ne nous sommes jamais départis de cette attitude caractérisée par un respect scrupuleux des droits des autres nations et de leur liberté souveraine.

Il suffit en particulier de rappeler la collaboration sans réserve de mon pays avec le Rapporteur spécial de l'Organisation en matière de droits de l'homme, en dépit d'une discrimination injustifiable à l'égard du Chili.

Nous avons agi de la sorte parce que nos principes et valeurs correspondent à la morale fondamentale de nos traditions et de notre culture et parce que nous voulons la compréhension et la paix.

Dans un esprit très constructif et comme contribution à la compréhension internationale, il convient de rappeler ici que mon pays, contrairement à d'autres qui, heureusement, n'ont pas connu ce genre d'expérience, a été la victime d'une tentative de destruction de sa propre identité et de sa souveraineté. Cette menace a pu être évitée grâce à la volonté de son peuple épris de liberté.

En 1973, nous avons engagé un processus de relèvement national et de reconstruction d'une économie qui était en train de se désagréger. En dépit des crises économiques mondiales qui ont eu des conséquences très graves sur notre pays, nous avons pu relever notre situation économique et sociale à des niveaux qui font l'éloge des milieux internationaux les plus divers.

Il a fallu en outre reconstruire la nation sur le plan politique pour qu'elle retrouve, encore plus forte, sa liberté. Le Chili s'est tracé un programme et un itinéraire à cette fin, fondés sur une vaste base juridique approuvée par le peuple et destinée à surmonter les épreuves endurées et à rétablir une véritable démocratie. Depuis lors, on a suivi, par une volonté souveraine, chacune des étapes prévues conformément à cet itinéraire.

Le Chili se rapproche ainsi de la consolidation d'une démocratie moderne, souveraine, solide et stable. L'expérience vécue jusqu'en 1973 et les défauts du passé nous obligent à ne ménager aucun effort pour réaliser cet objectif.

Le Chili a l'intention de faire en sorte que cette démocratie corresponde véritablement à la liberté effective et intégrale des Chiliens et que leur participation à la vie de la république ne s'exprime pas seulement aux urnes mais dans tous les aspects de la vie quotidienne.

La structure socio-économique du pays se fonde, pour cette raison, sur une préférence fondamentale donnée à l'initiative privée et au droit à la propriété. On a aussi obtenu une réduction considérable du rôle de l'Etat, lui accordant un rôle subsidiaire, qui a pour souci et but principal de chercher à éliminer l'extrême pauvreté.

J'ai indiqué que, pour gouverner, il faut planifier le développement dans un contexte international compétitif. Il existe aujourd'hui une pluralité d'intérêts qui émergent face aux problèmes que connaît la communauté internationale. Cela

dérange l'inertie habituelle, ainsi que les compartiments étanches, contre lesquels se débattaient les nations.

De nouvelles notions de coopération se font jour qui amènent les pays à prendre conscience de la nécessité de conjuguer leurs efforts pour y faire face. Le développement et la mise en valeur des ressources ne sauraient être assurés de façon sélective. Au contraire, ils doivent être mis consciencieusement au service de la communauté internationale.

Aux récents problèmes d'ordre économique et financier qui ont monopolisé l'attention internationale viennent s'ajouter d'autres problèmes qui découlent de la convoitise de l'homme qui menace l'avenir même de sa survie. La diminution de la couche d'ozone et la pollution des mers sont les défis que l'homme doit relever s'il veut que les prochaines générations continuent à vivre sur cette planète.

La coopération internationale, dont le développement sur le plan théorique a été extraordinaire en notre siècle, devra prendre de nouvelles dimensions pour faire face à la menace créée par l'homme lui-même.

Nous nous trouvons devant une situation nouvelle, et les Nations Unies devront jouer un rôle central pour y faire face. Le Secrétaire général nous a déjà avertis que, pour s'adapter à cette situation, il faudra reformuler certains instruments de coopération. Leur efficacité sera renforcée dans la mesure où interviendra une volonté commune et harmonieuse de réaliser cet objectif.

La participation à cette entreprise commune sera dans l'intérêt de tous les Membres de l'Organisation. Cultivons avec optimisme cette nouvelle renaissance de la communauté internationale. Espérons que grâce à la paix et à l'harmonie que nous apportera la réalisation de cette entreprise, la tâche gouvernementale répondra plus efficacement aux intérêts de nos peuples.

Le <u>Prince Saud AL-FAISAL</u> (Arabie saoudite) (interprétation de l'arabe) :
Je suis heureux de féliciter le Président à l'occasion de son élection à la
présidence de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale des
Nations Unies. Son élection témoigne de la haute considération dont il jouit et
rehausse le rôle que joue son pays pour appuyer les efforts de la communauté
internationale et pour resserrer les liens de la coopération internationale. Je
suis absolument certain que sa compétence contribuera efficacement au succès de nos
travaux. Les milieux des Nations Unies l'ont toujours reconnu comme étant un de
leurs plus éminents représentants.

Je voudrais également saisir cette occasion pour exprimer à M. Humayun Choudhury, Président de la quarante et unième session ordinaire de l'Assemblée générale et Ministre des affaires étrangères du Bangladesh, notre profonde reconnaissance pour son efficacité dans l'examen des diverses questions abordées, y compris la crise administrative et financière que connaît les Nations Unies, ainsi que, à la fin de la session, sa contribution au renforcement du rôle des Nations Unies dans notre esprit et dans l'esprit des nations du monde.

A cet égard, je voudrais également réitérer notre gratitude au Secrétaire général des Nations Unies, M. Javier Pérez de Cuéllar, qui continue d'œuvrer, avec sincérité et diligence, afin de régler les problèmes internes des Nations Unies et de diriger les efforts déployés par les Etats Membres pour réaliser les objectifs fondamentaux de l'Organisation. Il remplit sa mission, que nous appuyons et encourageons, avec impartialité, objectivité et un sens aigu des lourdes responsabilités qui lui incombent.

La politique étrangère du Royaume d'Arabie saoudite, un pays de religion musulmane qui applique la tolérante Sharia islamique, adopte les principes sur lesquels l'Organisation des Nations Unies est fondée, ainsi que les nobles objectifs aux fins desquels sa charte a été promulguée parce qu'ils réaffirment les stipulations de la loi islamique en ce qui concerne la conduite des relations internationales. En sa qualité de gardien des deux Lieux saints, le Roi Fahd bin Abdul-Aziz a noté, dans une allocution présentée le soir de la fête nationale de l'Arabie saoudite, que la foi islamique est une doctrine intégrale fondée sur la clémence, la compassion, la solidarité, la fraternité et le respect mutuel; elle est étrangère à toute oppression, tromperie ou traîtrise.

Sur cette base, nous réaffirmons notre volonté d'œuvrer au soutien de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées, qui sont l'outil le plus indiqué pour la coopération entre les nations et les peuples, et un moyen efficace de régler les différends entre les Etats.

L'Organisation des Nations Unies a rassemblé divers Etats et peuples dans un cadre unique, sa charte indiquant les objectifs et les moyens de leur relation mutuelle. L'universalité de cette organisation lui donne un pouvoir moral, lui vaut le respect de la légitimité internationale, dans tous les aspects susceptibles d'affecter les intérêts globaux de la planète. Il n'y pas de domaine de l'action humaine où l'Organisation ne joue un rôle constructif et elle s'efforce d'être au diapason du progrès scientifique, technique et économique très rapide qui a marqué le XXe siècle. Cette évolution a contribué à réduire les différences entre les peuples et a jeté un pont entre les Etats. Elle a comblé le fossé entre les communautés et a ouvert la voie à la coopération internationale, au point que les Nations Unies sont devenues, grâce à leurs institutions, organes et organismes, un élément indispensable dans les affaires internationales, présentant par sa nature et ses objectifs un défi aux Etats Membres de faire leurs les principes et les finalités de la Charte.

Les peuples du monde d'aujourd'hui recherchent la paix et la stabilité. Le recours à la guerre en tant que moyen de régler les conflits est totalement désavoué. Il est néanmoins certain que tout succès dans ce domaine dépendra de l'attachement des Etats Membres à la Charte, aussi bien à sa lettre qu'à son esprit. Cet attachement est la seule garantie de l'instauration de la paix et de la sécurité internationales, car il assure l'instauration de relations normales, justes, équilibrées entre les Etats, indépendamment de leur taille, de leur situation

géographique, de leur force militaire ou de leur régime politique, économique ou social. L'un des défis les plus formidables auxquels sont confrontées les Nations Unies aujourd'hui est peut-être l'écart profond qui sépare l'attachement proclamé aux principes de la Charte et le comportement réel des Etats dans leurs relations internationales, notamment ces Etats qui persistent dans l'agression, l'oppression, le terrorisme et la discrimination, tels qu'Israël et l'Afrique du Sud. Si l'Organisation n'agissait pas à temps, de façon déterminée et responsable, elle compromettrait sa crédibilité et son aptitude à assurer l'attachement des Membres à la Charte ainsi qu'aux principes et objectifs que celle-ci consacre.

Alors même que nous cherchons à affermir la coopération, nous devrions également tirer parti des expériences récentes et étudier les obstacles auxquels sont confrontées les Nations Unies et qui compromettent les perspectives de coopération accrue, processus vital pour la paix, la stabilité et la croissance. Les pays dont l'action viole la Charte devraient assumer la pleine responsabilité des difficultés dont ils sont la cause. Nous devrions par conséquent envisager de recourir aux moyens prévus par la Charte pour faire face à de telles violations.\*

La persistance dans l'agression, la violation des principes de la Charte, ainsi que le rejet des résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies et du Conseil de sécurité, sont un défi à la Charte qui devrait nous inciter à exiger avec fermeté le respect des principes et des objectifs de celle-ci. Toute réticence dans ce domaine reviendrait à abdiquer nos responsabilités et à abandonner l'un des principes les plus fondamentaux de cette charte.

Si nous constatons un grand nombre de violations et d'agressions internationales contre les droits et libertés des peuples, nous sommes également saisis d'une longue liste de problèmes sociaux et économiques qui sont en attente de remèdes basés sur le sens de la responsabilité commune et sur une attitude équilibrée vis-à-vis de la coopération, à laquelle devrait correspondre un véritable attachement aux responsabilités morales et juridiques que nous devrions tous faire nôtres.

<sup>\*</sup> Le Président assume la présidence.

Cette année, nous sommes saisis, comme nous l'avons été depuis 40 années, des questions de la Palestine et du Moyen-Orient, et au coeur de ce conflit, la question d'Al-Qods Al-Sharif, qui découle des agressions israéliennes contre les terres arabes, contre les habitants arabes de Palestine, contre d'autres peuples des pavs arabes voisins et des agressions contre les Lieux saints et monuments de l'Umma islamique, en particulier à Al-Qods Al-Sharif, première des deux Kibla et le troisième Lieu saint. Nous ne pensons pas qu'il y ait de problème ou de question qui soit devenu plus clair sous tous ses aspects aux yeux du monde que le problème de la Palestine. Il n'y a pas de problème où le mal s'oppose au bien chaque jour comme dans le cas de la Palestine. Les Nations Unies n'ont jamais par le passé été témoin d'un tel défi lancé à l'expression de sa volonté ou une telle atteinte à sa charte que celui lancé, aujourd'hui comme hier, par la perpétuation de l'agression sioniste contre le peuple arabe à l'intérieur et à l'extérieur de la Palestine. Les circonstances tragiques et la triste situation dont souffre aujourd'hui le Liban est en réalité une des conséquences de ce problème. La paix est une exigence de toute l'humanité aujourd'hui, une paix fondée sur la justice, fondement de la stabilité et base de son maintien. Mais cet objectif de paix est bafoué par ceux qui la rejettent. Israël n'a épargné aucun effort pour contrecarrer les initiatives de paix. Il a persisté dans son agression et dans ses efforts concertés pour faire avorter toute chance de paix. Il est devenu évident que l'instauration de la paix dans notre région n'adviendra que moyennant la reconnaissance des droits inaliénables et légitimes du peuple palestinien à l'autodétermination.

L'obstination d'Israël et ses tentatives persistantes de faire obstacle aux initiatives de paix pour gagner le temps nécessaire à la réalisation de ses propres desseins ne conduira qu'à des troubles plus nombreux encore, à des conséquences qui rendront plus difficile le règlement du problème, avec tous les risques et tous les dangers qui pourraient en résulter. Je n'en vois pas de preuve plus claire que la volonté délibérée de la part d'Israël de faire obstacle aux efforts déployés pour convoquer une conférence internationale.

Il n'est peut-être pas nécessaire que je réaffirme ici qu'aucune solution ne pourra être trouvée à moins qu'elle n'inclue l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), seul représentant légitime du peuple palestinien, en tant que partie et élément dans le dialogue et les négociations. Les pays arabes se sont montrés à la hauteur de leur responsabilité historique vis-à-vis de la paix et ils

ont offert ce qu'ils pouvaient pour favoriser l'instauration de la paix et de la stabilité dans la région, lorsqu'ils ont avancé leurs propositions pour le processus de paix dans les décisions historiques de Fez en 1982, qui mettaient l'accent sur le consensus qui s'est établi parmi les pays arabes en faveur d'une paix fondée sur la justice et conforme au droit international se conformant également à la volonté internationale telle qu'incarnée dans les résolutions des Nations Unies.

La guerre entre l'Iraq et l'Iran, qui entre dans sa huitième année, a pris de nouvelles dimensions qui menacent la sécurité de la région et la paix mondiale. Les événements de ces derniers mois sont autant de symptômes inquiétants de ce que peuvent être les conséquences de l'entêtement à vouloir faire la guerre jusqu'au bout et du mépris constant des conventions et des résolutions internationales destinées à mettre un terme au conflit.

Nous demandons qu'il soit mis fin à la guerre destructrice qui accable les peuples iraquien et iranien, non seulement dans l'intérêt de ces deux peuples mais aussi dans l'intérêt de la paix et de la stabilité de la région aussi bien que dans celui de la préservation des intérêts vitaux des pays de la région. Ceux qui s'acharnent à faire durer le conflit sacrifient les intérêts fondamentaux des peuples iraquien et iranien et exposent la paix régionale et mondiale aux plus grands périls.

L'Iran continue d'étendre sa guerre avec l'Iraq aux pays qui n'y sont pas impliqués en s'arrogeant le droit d'attaquer des pays non belligérants, en portant atteinte aux intérêts d'autres pays et en menaçant la navigation internationale dans le Golfe. Ce raisonnement pervers et dangereux est la cause principale de l'instabilité, de l'extrême tension et de la détérioration déplorable de la situation dans la région du Golfe. Si l'Iran s'arroge le droit d'attaquer des pays qui ne sont pas parties au conflit, il n'est que naturel que chacun des pays de la région estime avoir pleinement le droit de se défendre contre l'agression.

La poursuite du conflit et la menace de le voir s'étendre à l'ensemble du Golfe - but recherché par l'Iran qui se permet d'attaquer les navires d'autres pays non parties au conflit - et les menaces que l'Iran continue de faire peser sur la liberté de navigation dans le Golfe sont la raison de la présence de flottes internationales dans les eaux du Golfe. Les ministres des affaires étrangères des pays arabes, lors de leur réunion à Tunis, ont demandé à l'unanimité à l'Iran de s'abstenir de faire quoi que ce soit qui puisse faire de la région le théâtre des conflits internationaux et d'oeuvrer plutôt à l'instauration de la paix et de la sécurité. Ils ont également demandé à tous les pays épris de paix d'inviter instamment l'Iran à se conformer à la volonté de la communauté internationale en mettant rapidement un terme à sa querre avec l'Iraq.

Nous saisissons cette occasion pour demander une fois de plus à l'Iran, du haut de cette tribune internationale, de renoncer à ses actes d'agression et à ses menaces contre les pays arabes du Golfe et de participer aux efforts destinés à

instaurer la paix et la stabilité dans la région - responsabilité des pays de la région et des Etats Membres des Nations Unies.

Tout en nous félicitant de la position adoptée par l'Iraq qui s'est déclaré disposé à arrêter les hostilités et à mettre fin au conflit conformément aux résolutions des Nations Unies, j'aimerais cependant réaffirmer l'appui du Royaume de l'Arabie saoudite à la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité, destinée à assurer la paix et la sécurité des parties au conflit ainsi que la stabilité régionale et internationale. Les pays arabes ont appuyé cette résolution à l'unanimité et demandé instamment aux Nations Unies et au Secrétaire général d'assumer leurs responsabilités et de redoubler d'efforts pour la mettre en oeuvre.

Il est regrettable que la réponse de l'Iran à l'adoption de cette résolution et aux efforts faits par les Nations Unies pour mettre fin à la guerre et instaurer la paix ait eu pour effet, au travers de la déclaration prononcée il y a quelques jours par le Président iranien, de fermer complètement la porte à ces efforts et d'anéantir tout espoir de mettre un terme à ce conflit tragique et destructeur. Cela exige des Nations Unies qu'elles adoptent une position ferme en prenant les mesures nécessaires à l'application de la résolution précitée; cela exige aussi du Conseil de sécurité en particulier de décider sans plus attendre de mettre en oeuvre la résolution 598 (1987), qui prévoit l'imposition de sanctions à l'encontre de la partie qui n'appliquerait pas la résolution conformément à la Charte des Nations Unies.

L'Iran ne se contente pas de mener la guerre à l'Iraq - une guerre qui a semé destruction et chaos - il l'a étendue à la région entière causant ainsi désarroi et inquiétude et l'exposant au danger d'une intervention étrangère qui risque, en fin de compte, d'en faire le théâtre d'un conflit international. L'Iran menace aussi la sécurité et la stabilité non seulement des pays voisins mais également des pays situés à l'extérieur du Golfe. Toutes ces dernières années, l'Iran n'a cessé d'adopter une attitude hostile vis-à-vis de ces pays. Il s'est livré à des activités destructrices dans l'Etat du Koweït et lancé ses missiles contre des centres urbains à forte densité de population. Il a posé des mines dans les eaux du Golfe et a contribué à précipiter la région dans la guerre et le chaos. Par son mépris des conventions internationales, ses violations des lois, des normes et des traditions régissant la communauté internationale et ses relations diplomatiques complètement erratiques, le régime iranien représente un cas unique. Cette attitude ne s'est jamais aussi clairement manifestée que par la violation, par les autorités

iraniennes, du caractère sacré des ambassades de l'Arabie saoudite et du Koweït à Téhéran, l'occupation, le pillage et la destruction de ces dernières ainsi que par le mauvais traitement infligé au personnel de l'ambassade, à la suite duquel un diplomate saoudien est mort.

L'Islam est totalement étranger à ce genre d'attitude et à de telles pratiques. Jamais, depuis que la lumière est venue guider et accompagner le message du prophète Mahomet - Que la paix et la bénédiction de Dieu soient avec lui! -, l'Islam n'a été une source d'extrémisme et de terrorisme. Cette juste religion n'a jamais été une religion d'intolérance, de haine et de fanatisme, mais une religion caractérisée par l'ouverture d'esprit, la tolérance et la bonne volonté entre les peuples.

Le Royaume d'Arabie saoudite s'est efforcé ces huit dernières années de maintenir des relations normales avec l'Iran dans l'espoir de préserver ses liens avec ce pays et de conserver des relations de bon voisinage. Il a supporté de nombreux actes de provocation dirigés contre lui et sa population. Durant toutes ces années, l'Iran n'a cependant laissé passer aucune occasion de faire montre d'une attitude hostile vis-à-vis du Royaume et des pays arabes du Golfe.

Il est regrettable que le Président de l'Iran, prenant la parole du haut de cette tribune internationale, ait proféré contre le Royaume d'Arabie saoudite des accusations qui, il le sait aussi bien que nous, sont totalement fausses, comme les faits l'ont d'ailleurs prouvé. Il est également regrettable que le Président de ce pays, dont la civilisation remonte fort loin dans l'histoire et dont la population musulmane a toujours été un des bastions de l'Islam et un bâtisseur de civilisation, se soit présenté en cette instance internationale – qui représente la conscience du monde – pour se lancer dans l'énumération de toute une série de mensonges et d'accusations malveillantes, au mépris le plus flagrant des principes de tolérance de l'Islam et de l'éthique noble et originelle du peuple iranien ainsi que des valeurs et des normes de l'Islam.

Le Royaume d'Arabie saoudite a toujours veillé à situer les différences entre les pays musulmans dans leur cadre islamique propre. Il a toujours traité ces problèmes en s'inspirant des enseignements de la juste religion islamique, en évitant la démagogie et la vitupération. Sur cette base, le Royaume de l'Arabie saoudite estime que l'isolement complet de l'Iran et sa condamnation unanime par les pays arabes et les pays islamiques est aujourd'hui la réaction appropriée à apporter aux allégations et aux actes perpétrés par ce pays. En effet toutes ces allégations et ces falsifications ne peuvent pas faire oublier le crime horrible commis par les autorités iraniennes à La Mecque, près de la Sainte Mosquée de Dieu, au cours du Mois sacré, ce lieu saint qui représente le grand symbole islamique auquel le coeur aspire. Ce crime atroce n'a d'ailleurs pas eu lieu dans l'obscurité ni en secret mais il s'est déroulé sous les yeux de millions de Musulmans.

Tous, les pays et les institutions, les organisations et les centres islamiques - en fait, la communauté internationale tout entière - ont condamné les actes criminels commis par l'Iran. Nous espérons que la réaction internationale et notamment celle des pays islamiques fera comprendre aux dirigeants iraniens qu'il est impossible de convaincre les gens par la force, par le terrorisme et par la violence. Ils ne pourront faire entendre leur message qu'en prônant la paix, la fraternité et la bonté, objectifs qui sont au coeur du message réel de l'Islam, s'inspirant de la révélation divine :

\*Par la sagesse et la bonne exhortation

Appelle au sentier de ton Seigneur.

Et dispute avec eux avec ce qu'il y a de plus beau.

Oui, c'est ton Seigneur qui sait le mieux lequel s'égare de Son sentier,

Et c'est Lui qui sait le mieux ceux qui bien se guident." (Le Coran, XVI, 125)

A la fin de la dernière session, nous étions remplis d'optimisme, nous pensions que l'on trouverait une solution équitable au problème de l'Afghanistan. Il est regrettable cependant que la situation n'ait pas changé. L'occupation étrangère se poursuit et le peuple afghan musulman lutte avec tous les moyens à sa disposition, sacrifiant le sang de ses fils pour la défense de sa religion et de sa patrie, subissant les plus graves épreuves pour résister à l'occupation, exigeant le retrait des forces étrangères de son territoire et l'instauration d'un système de gouvernement qui soit acceptable.

Tout en réaffirmant notre plein appui à la juste lutte des Moudjahidin, nous continuons à espérer qu'une réponse positive sera donnée par l'Union soviétique — une superpuissance — aux décisions des Nations Unies et de l'Organisation de la Conférence islamique, aux stipulations de la Charte des Nations Unies et aux appels lancés par le monde entier, lui enjoignant de se retirer rapidement de l'Afghanistan, pays qui, au cours de son histoire, a toujours été libre et indépendant.

Tout en appuyant les efforts faits par les Nations Unies pour parvenir à une solution acceptable qui garantirait le retour de tous les réfugiés dans leurs foyers, la non-ingérence dans les affaires internes de l'Afghanistan et le maintien de son identité islamique, nous espérons que si l'on devait parvenir à cette solution, les relations entre les deux pays voisins - l'Union soviétique et l'Afghanistan - deviendraient des relations de bon voisinage et de respect mutuel.

Nous saisissons également cette occasion pour réaffirmer notre gratitude pour le rôle important joué par la République islamique du Pakistan et pour les sacrifices consentis par son peuple qui a accueilli plus de 3,5 millions de réfugiés afghans sur son sol, malgré les fardeaux économiques et de sécurité que cela représente pour le Pakistan. Nous demandons aux nations du monde de collaborer avec le Pakistan dans ce grand effort.

Le problème de la Namibie et la politique raciste adoptée par l'Afrique du Sud Font partie des questions qui nous préoccupent gravement et qui ressortissent aux responsabilités que nous partageons avec les nations africaines. A ce titre, nous lançons un appel à la communauté internationale des Nations Unies pour qu'elle redouble d'efforts pour mettre un terme à l'ère de l'apartheid et du colonialisme dans cette région du monde.

La coopération et l'alliance entre le régime sioniste en Palestine et le régime de Pretoria en Afrique du Sud, qui sont unis par des desseins analogues et des moyens et des idées communes, font peser une double responsabilité : sur les Nations Unies, celle d'appliquer les dispositions de sa charte, et sur les Etats Membres, celle de respecter leur engagement de mettre fin à l'ère d'oppression, de l'apartheid, aux violations des conventions internationales et au recours à la force brutale contre des populations pacifiques.

Les attaques de l'Afrique du Sud contre les Etats africains voisins ne feront qu'accroître l'isolement du régime raciste et ne le sauveront pas du règlement de compte final, qui est la destinée de tous les oppresseurs.

Le Royaume d'Arabie saoudite appuie les Etats africains avec lesquels nous entretenons des liens étroits sur les plans géographique, historique et religieux, dans leur ferme rejet de la politique de l'Afrique du Sud, et nous exigeons avec eux l'indépendance totale de la Namibie. Nous demandons l'application ferme des résolutions sur un boycottage économique et politique du gouvernement de Pretoria, jusqu'à ce qu'il accepte les décisions des Nations Unies. Nous déplorons également l'alliance étroite entre l'Afrique du Sud et Israël, ouverte ou secrète, dans les domaines économique, nucléaire, stratégique et politique.

Les problèmes économiques restent parmi les obstacles principaux à la compréhension internationale, alors qu'ils devraient être en fait les ponts de coopération les plus importants entre les nations. Il est regrettable que l'année dernière n'ait pas été meilleure que les années précédentes car, en dépit de tentatives récentes dans ce domaine, la relance économique continue de rencontrer des obstacles très sérieux et le système monétaire international est en proie à de nombreux problèmes. L'instabilité des taux de change provoque une perturbation importante dans les économies des pays en développement en particulier. En outre, la chute du prix des matières premières dans les pays en développement, face à la montée des prix des produits manufacturés importés par eux depuis les pays industrialisés, est un obstacle important à leur développement et à la croissance du commerce international. La poursuite des tendances protectionnistes dans certains pays industriels accroît également les difficultés dans le domaine de l'expansion du commerce international.

Par ailleurs, les tentatives faites pour relancer les négociations entre le Nord et le Sud se heurtent encore à des échecs. Les pays en développement ont des difficultés croissantes à assurer leur développement, du fait que les pays développés n'ont pas suffisamment honoré leur obligation de coopérer avec eux pour régler leurs problèmes. Nous savons tous qu'un grand nombre de pays en développement ont hérité leurs fardeaux économiques et les conséquences de leur retard économique des régimes étrangers qui ont occupé leur territoire et géré leurs affaires jusqu'à ce qu'ils obtiennent leur indépendance au cours des 40 dernières années.

A cet égard, nous souhaitons un renforcement du rôle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale pour faire face aux problèmes que je viens d'évoquer, de façon à régler les problèmes monétaires, et faciliter et libérer le commerce international en éliminant les obstacles qui ont causé tant d'épreuves aux pays en développement, afin de parvenir à un ajustement équitable entre les nations en développement et les pays développés.

Dans ce bref examen des questions économiques, je me dois de réaffirmer notre responsabilité collective dans la solution de ces problèmes afin d'éviter toute confrontation qui, comme nous le savons, conduirait à de nouveaux problèmes aux plans social et politique.

Le Royaume d'Arabie saoudite a toujours veillé à honorer ses engagements et à s'acquitter de ses obligations dans le cadre de la responsabilité collective qui est la nôtre pour ce qui est de la stabilité économique et du développement mondial. Nous espérons pouvoir poursuivre cette coopération avec d'autres pays. Nous avons toujours préconisé la relance des négociations Nord-Sud et des efforts diligents pour traiter les problèmes économiques que rencontrent les pays en développement.

La Conférence sur la relation entre le désarmement et le développement qui a eu lieu récemment a suscité beaucoup d'intérêt, parce que ses deux thèmes ont une influence directe sur la paix et la sécurité internationales qui, toutes deux, affectent directement le développement et le bien-être des nations. Nous devrions réaffirmer ici que le développement, par sa dynamique, et le désarmement, avec ses importants effets, sont deux facteurs essentiels et efficaces pour assurer la stabilité, dissiper les craintes et les doutes qui divisent les nations et pour utiliser le potentiel de chaque nation à des fins plus positives que les armes de massacre et de destruction. Pour que cela soit possible, il faut que cette démarche s'assortisse du sens de la responsabilité internationale de la part de tous les pays oeuvrant à l'élimination des causes de l'oppression et de la tyrannie que nous avons évoquées, ainsi qu'à l'élimination des causes d'injustice qui affectent tous les peuples qui sont plus vulnérables à l'occupation et à l'agression. En orientant le potentiel des nations, qu'elles disposent ou non de moyens financiers, de la production militaire vers la production économique, on accroîtra les possibilités de coopération internationale sous toutes ses formes.

Alors que nous nous engageons dans une nouvelle année pour les Nations Unies, nous devons espérer une nouvelle ère de coopération internationale, afin de régler les problèmes sociaux et politiques qui vont bien au-delà des problèmes étroits de chaque pays; nous devons envisager de surmonter les obstacles et les difficultés auxquels se heurte la coopération internationale, afin d'essayer de régler les problèmes et de guider la communauté internationale vers un nouveau stade de coopération qui conduirait à une nouvelle stabilité politique et économique et nous permettrait à tous de faire face aux défis de l'avenir avec confiance et optimisme.

M. DIZDAREVIC (Yougoslavie) (interprétation de l'anglais): Monsieur le Président, je suis très heureux de vous féliciter cordialement, en votre qualité de représentant de la République démocratique allemande amie, de votre élection à la présidence de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale. Je tiens à vous assurer que ma délégation est prête à coopérer totalement avec vous tout au long de la session. Je voudrais aussi exprimer nos sincères remerciements au Ministre des affaires étrangères du Bangladesh, S. E. M. Choudhury, pour la façon compétente dont il a présidé la session précédente de l'Assemblée générale.

Nous adressons des remerciements tout particuliers au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Javier Pérez de Cuéllar, qui continue d'apporter sa contribution importante aux efforts que déploient les Nations Unies pour régler les problèmes mondiaux les plus aigus.

D'année en année, dans cette même salle, nous formulons et écoutons de sombres évaluations de la situation internationale, parce que nous ne pouvons que la décrire telle qu'elle est véritablement. Il semblait, jusqu'à récemment, que les périodes d'appréhension et d'incertitude ne prendraient jamais fin et que le cercle vicieux des rivalités et de l'affrontement persisterait en dépit de tous nos efforts.

Il est encourageant de noter que, aujourd'hui, nous avons des raisons de croire que des changements se profilent à l'horizon, parce que le processus du dialogue, de la négociation et de la recherche des moyens de régler la situation internationale qui s'aggrave dans le monde est en marche et évolue. Les conséquences constructives de ce processus, qui offre des possibilités véritables d'entente dans les domaines où elle semblait inconcevable il y a peu, se font déjà sentir dans une certaine atténuation de la tension internationale et offrent de solides raisons d'espérer un monde plus calme et des possibilités nouvelles de développement.

L'affrontement, il est vrai, se poursuit, mais le dialogue aussi se poursuit, toujours plus large, sur un nombre croissant de problèmes. En outre, on se réoriente davantage vers la négociation pour régler les problèmes qui s'accumulent dans le monde. On est de plus en plus convaincu que l'accord mutuel et l'instauration de la confiance sont les seuls moyens qui puissent permettre un avenir pour le monde. Chaque pas en avant dans le domaine des relations internationales imprime un élan vers le progrès dans d'autres domaines.

Dans le domaine de la réduction des armements, des résultats initiaux sont proches. Après plus de 40 ans d'intensification de la course aux armes nucléaires, le monde est à la veille d'un accord sur des mesures précises de désarmement nucléaire partiel. C'est une occasion à ne pas manquer. L'histoire ne pardonnerait pas à quiconque d'avoir empêché ce grand pas vers un avenir meilleur pour tous. L'accord prochain n'est, certes, qu'un premier pas sur la longue route menant au désarmement nucléaire complet. Son importance historique, toutefois, réside dans le fait qu'il offre de véritables chances de réorienter les tendances internationales dans une voie qui soit favorable à toutes les nations.

C'est un moment qui exige, peut-être plus que jamais auparavant, que nous fassions tous preuve de sagesse, de clairvoyance et de courage. Nous devons faire de l'élimination de toutes les armes susceptibles d'anéantir l'humanité et toutes les réalisations de la civilisation notre objectif. Ce serait là une victoire, car nous reconnaîtrions ainsi que nous ne pouvons survivre qu'ensemble et dans la coopération et que les aspirations à la suprématie n'assurent la survie de personne.

A cette occasion, mon pays voudrait rendre hommage à l'Union des Républiques socialistes soviétiques et aux Etats-Unis d'Amérique pour leurs efforts constructifs qui, nous l'espérons, aboutiront bientôt à des résultats précieux. Beaucoup d'années d'aspirations, de revendications, d'appels, d'efforts et de contributions de la part des pays, des peuples, des individus et des organisations ont contribué à la réalisation de cet objectif qui est si proche et que nous avons en fait, je crois, déjà atteint. C'est avec satisfaction que nous constatons qu'une telle évolution constitue un pas important vers la réalisation des objectifs que préconise avec insistance et persévérance le Mouvement non aligné depuis plus de 25 ans et qui ont été réitérés dans l'appel adressé aux dirigeants des Etats-Unis et de l'Union soviétique lors du Sommet de Harare.

A ce propos, nous estimons, comme bien d'autres, qu'il faudra des efforts encore plus vigoureux de la part de tous pour que le processus de désarmement s'étende à tous les types d'armes et à toutes les régions du monde. A notre avis, nous sommes à la veille d'adopter à Genève une convention sur l'interdiction totale des armes chimiques. Toutes les conditions sont réunies pour qu'un pas important soit franchi vers l'adoption, le plus tôt possible, d'une telle convention.

J'ai déjà dit qu'un climat de négociation et d'accord est de nature à favoriser l'amorce d'un véritable processus susceptible de résoudre d'autres problèmes cruciaux en matière de relations internationales. Un tel climat qui constitue une condition nécessaire réclame un total engagement de notre part.

Il existe des indices encourageants selon lesquels les crises, qui agitent diverses parties du monde, qui font partie de notre vie, mais dont nous craignons depuis des années et des décennies l'escalade, arrivent maintenant à un stade où l'on recherche des solutions correspondant aux intérêts des pays et des peuples directement concernés et convenant également à la communauté internationale dans son ensemble.

C'est avec plaisir que je souligne ici l'acte sage et courageux accompli par les cinq pays d'Amérique centrale qui, dans l'esprit des efforts consentis par le Groupe de Contadora et avec l'appui de l'ensemble de l'Amérique latine, ont apporté une contribution historique au processus de paix dans leur région. L'adoption du plan de paix est le résultat des efforts constructifs consentis par les pays d'Amérique latine pour trouver des solutions à leurs propres problèmes par leurs propres moyens et par leur propre action. Pareille attitude a toujours bénéficié de l'appui des pays non alignés.

Nous estimons qu'il est grand temps, d'autant plus que la situation s'y prête, de commencer à régler la crise du Moyen-Orient. Une conférence internationale, tenue sous les auspices des Nations Unies, et avec la participation de toutes les parties directement concernées, y compris l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) comme le seul représentant légitime du peuple palestinien, ainsi que d'autres qui auraient une contribution utile à apporter, constituerait une voie sérieuse et réaliste vers la paix, comme le monde l'admet de plus en plus généralement. Je crois qu'à l'occasion de cette session, nous devrions résolument accélérer la convocation d'une telle conférence.

Nous sommes profondément convaincus que la seule façon de trouver une solution juste, durable et globale tient dans le retrait d'Israël des territoires arabes occupés depuis juin 1967, y compris Jérusalem, dans l'exercice des droits des Palestiniens à l'autodétermination et dans la création d'un Etat qui leur soit propre, ainsi que dans la reconnaissance du droit de tous les Etats de la région à la sécurité et au développement social autonome. Cela exige des efforts patients de la part de tous les pays et de tous les éléments de la région. Les pays non alignés s'efforcent, par le truchement des activités du Comité des Neuf pour le Moyen-Orient et la Palestine, de réunir les conditions qui permettront de convoquer cette conférence, et de mobiliser tous les éléments susceptibles d'y contribuer.

Bien que les causes des crises en Asie du Sud-Est et du Sud-Ouest n'aient pas encore été éliminées, il existe une évolution qui permet tous les espoirs. Nous accordons beaucoup d'importance au dialogue sur des solutions qui assureraient les droits des peuples de l'Afghanistan et du Kampuchea à l'indépendance et au libre développement sur la base du retrait immédiat des troupes étrangères, sans présence, intervention ou ingérence étrangères, de quelque côté que ce soit. L'opinion publique mondiale exige que l'on n'hésite pas là-dessus et que ce processus ne soit aucunement entravé.

La résolution du Conseil de sécurité, adoptée à l'unanimité, pour mettre fin à la guerre entre l'Iraq et l'Iran constitue, à notre avis, une base solide en vue d'une solution juste et durable. Elle met également en évidence l'importance de l'efficacité des Nations Unies. Et pourtant, la guerre continue. Sa persistance et l'entrée de puissances étrangères dans le Golfe ont créé une situation explosive qui pourrait provoquer un embrasement plus large et mettre davantage en danger la paix dans cette région et dans le monde entier. Nous sommes quoditiennement témoins d'incidents dangereux. C'est pourquoi nous espérons sincèrement que les parties impliquées dans ce conflit saisiront, le plus tôt possible, la chance qui leur est offerte par la résolution du Conseil de sécurité de mettre fin à cette guerre et de créer les conditions susceptibles de restaurer le développement pacifique dans ces pays. Nous appuyons entièrement les efforts exceptionnels déployés par le Secrétaire général à cette fin. Nous appelons les autres éléments à contribuer à ces efforts.

Certaines crises mondiales, toutefois, se sont aggravées. Cela vaut surtout pour l'Afrique australe, où le régime d'aparthe de continue à plonger la majorité de la population dans des bains de sang et à mettre en danger l'indépendance des pays voisins. Les événements nous montrent une fois de plus que l'on ne peut pas s'attendre à des changements sans une action résolue de la part de la communauté internationale. Le seul moyen pacifique de liquider le système abominable de l'apartheid et de mettre fin immédiatement à l'occupation de la Namibie consiste en l'adoption de sanctions globales contre le régime raciste de Pretoria.

De même, nous nous inquiétons de l'absence de progrès dans le règlement de la question chypriote. Il faut également noter, à regret, que la situation dans la péninsule Coréenne reste inchangée.

Les pays non alignés continuent à réclamer un règlement juste et durable de toutes ces crises, conformément au programme d'action d'ensemble dans la lutte pour la paix et le développement, adopté lors de leur conférence au sommet qui s'est tenue à Harare, l'année dernière. L'initiative des pays non alignés de la Méditerranée - une zone en proie aux crises, mais également une zone qui offre d'immenses possibilités pour le développement de la coopération - doit donc être considérée dans ce contexte.

Lors de la réunion ministérielle qui s'est tenue à Brioni, en Yougoslavie, au mois de juin dernier, ll membres méditerranéens du Mouvement des non-alignés se sont prononcés, sans ambiguïté, pour le développement de la coopération entre les pays non alignés et les pays européens de la Méditerranée d'une part et les autres pays d'autre part, afin d'atténuer les tensions et de créer des conditions plus favorables à la solution des crises qui agitent cette région géopolitique névralgique. Des accords et des mesures concrètes propres à instaurer la confiance et à réduire les armes en Europe devraient inclure la Méditerranée, car la paix et la sécurité de l'une et l'autre régions sont indissolublement liées. A Brioni, les Non-Alignés ont lancé une initiative tendant à instaurer un dialogue organisé avec les pays méditerranéens d'Europe. L'intérêt de ces derniers pour le dialogue, qui ouvrirait de nouvelles perspectives de coopération entre les pays de toutes les rives de la Méditerranée, s'est confirmé au cours des premiers contacts et échanges d'opinions que ces pays ont eus avec la Yougoslavie dans le cadre du mandat de la réunion de Brioni.

La Yougoslavie accorde une importance particulière à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, en tant que processus fondé sur des principes démocratiques et sur l'égalité complète de tous les pays participants. La réunion de Vienne, qui entre actuellement dans sa phase décisive, a une sérieuse chance d'aboutir à des résultats importants, sous réserve que tous les participants fassent preuve de responsabilité politique et de réalisme et tiennent compte des intérêts de tous les pays d'Europe.

Compte tenu de l'importance de la coopération régionale en vue de processus positifs à une échelle internationale plus large, la Yougoslavie a pris l'initiative de convoquer une réunion des ministres des affaires étrangères des pays des Balkans. Nous souhaitons encourager, grâce à un dialogue constructif et à des efforts concertés, la coopération multilatérale entre les pays de cette région de l'Europe et de la Méditerranée dans différents domaines d'intérêt commun évident et, grâce à cela, instaurer un climat d'entente et contribuer à surmonter le lourd héritage du passé pour instaurer des relations de bon voisinage et de coopération, bilatérales et multilatérales, qui seraient d'un intérêt vital pour tous les peuples et pays des Balkans.

Les signes encourageants qui apparaissent dans certains domaines des relations internationales ne se font malheureusement pas encore sentir dans le domaine des relations économiques internationales où toutes les contradictions du monde moderne se manifestent avec de plus en plus d'acuité. Toutes les divisions économiques et autres persistent, tandis que le fossé entre le monde industrialisé et le monde en développement continue de s'approfondir de manière dramatique. Malheureusement, dans ce domaine particulier des relations internationales, nous ne pouvons que réitérer les évaluations négatives et la profonde préoccupation que nous avons déjà exprimées à maintes reprises.

Nous sommes fermement convaincus que les réalisations constructives dans le domaine du désarmement ainsi que l'atténuation des tensions internationales peuvent avoir un impact plus durable sur les relations internationales dans leur ensemble si elles s'accompagnent de mesures visant à régler les problèmes économiques internationaux et à améliorer la situation des pays en développement et, surtout, à régler le problème de la dette.

La manifestation la plus grave des contradictions profondes qui existent dans les relations économiques mondiales actuellement réside dans le phénomène des dettes considérables des pays en développement. Ces dettes dépassent 1 000 milliards de dollars; elles représentent plus de 40 % du produit national brut des pays en développement. Le fardeau du service de la dette, la chute des produits de base et la détérioration des termes de l'échange ont entraîné une fuite de capitaux massive des pays en développement, qui les a appauvris.

Une politique d'ajustement qui ne prévoirait pas un développement plus rapide et qui ne peut pas compter sur des conditions de remboursement de la dette plus favorables ne peut pas redresser une situation qui devient de plus en plus difficile. Les pays endettés ne peuvent pas, malgré leurs efforts, rembourser leurs dettes dans les conditions actuelles. Leur capacité d'assurer le service de la dette se réduit d'année en année. Ce n'est pas tant qu'ils ne veulent pas s'acquitter de leurs obligations mais plutôt qu'ils ont de moins en moins la possibilité objective de le faire. C'est pourquoi aucun règlement de la crise de la dette ne peut intervenir sans l'action concertée des pays débiteurs et des pays créanciers, à savoir les gouvernements, les institutions financières internationales et les banques commerciales. Une solution ne peut intervenir qu'en créant des conditions pour le développement accéléré des pays en développement et en améliorant de façon radicale les conditions de remboursement de la dette.

Le point de l'ordre du jour intitulé "Crise de la dette extérieure et développement" fournit un cadre propice à une action ultérieure des Nations Unies dans ce sens. L'année dernière, nous avons adopté par consensus une résolution sur le renforcement de la coopération économique internationale destinée à résoudre les problèmes de la dette extérieure des pays en développement. Cette décision a confirmé la nature mondiale du problème de la dette et souligné que les pays débiteurs et les pays créanciers sont responsables de son règlement. Cette année, nous espérons pouvoir aller au-delà de cette résolution qui reflète la gravité du problème.

Je rappellerai que la récente conférence sur la relation entre le désarmement et le développement a établi qu'il y avait une interdépendance multiforme entre ces deux problèmes clefs de notre époque. Elle a également recommandé que l'on étudie les façons de réaffecter une partie des vastes ressources investies chaque année

dans l'entretien des armes existantes et dans la recherche et la production de nouvelles armes afin de créer des possibilités de développement général, notamment dans les pays en développement.

Nous sommes convaincus que les progrès révolutionnaires réalisés par la science et la technique, qui ont atteint des niveaux insoupçonnés jusqu'à très récemment, de par leur nature même ne connaissent ni ne reconnaissent aucune frontière ou divisions géographique, politique ou idéologique. Les réalisations de l'esprit humain, où qu'elles se trouvent, doivent être à la portée de tous les pays et de tous les peuples dans les mêmes conditions d'accès. Les réalisations techniques doivent être mises au service du développement de tous et ne doivent pas être refusées aux pays en développement qui en ont tant besoin.

La protection de l'environnement devient un problème de plus en plus aigu dans le monde actuel. Le rapport de la Commission présidée par le Premier Ministre de Norvège, Mme Brundtland, qui a tout particulièrement mis l'accent sur le lien entre le développement et l'environnement, mérite toute notre reconnaissance.

Le monde d'aujourd'hui se trouve à la croisée des chemins et les possibilités qui nous sont offertes d'entrer dans une nouvelle ère de relations internationales font des Nations Unies le lieu choisi où tous les intérêts, toutes les aspirations et toutes les opinions peuvent être exprimés, et font d'elles la seule instance où il soit possible de prendre des décisions de façon démocratique sur notre destinée commune. Le moment est venu pour nous, grâce à nos efforts, de permettre à l'Organisation mondiale de s'acquitter le plus efficacement possible des tâches pour lesquelles nous l'avons créée au lieu de continuer à saper son autorité et son rôle sous prétexte que nous n'avons pas pu, à travers elle, donner satisfaction à chacun des intérêts individuels.

Il faut surtout, indépendamment des groupes auxquels nous appartenons et des convictions politiques qui sont les nôtres, que nous nous attachions sans équivoque, avec détermination et logique, à développer la coopération sur la base la plus large possible, à promouvoir un esprit de solidarité et d'entente au lieu de rivaliser les uns avec les autres pour prouver notre propre supériorité et affirmer instamment que la voie que nous avons choisie est la seule possible et que tout le monde doit la suivre. Dans notre monde, et même au sein de l'Organisation, personne ne peut dire que dans son pays et dans ses activités internationales, rien ne peut être amélioré et que les choses ne peuvent pas être réglées d'une façon plus démocratique et plus progressiste.

Nous ne pouvons pas nous en tenir aux premiers résultats positifs dans le relâchement des tensions internationales. Nous avons payé très cher pour y parvenir et ne pouvons pas nous attendre à connaître, de façon durable et rapide, un avenir meilleur si nous continuons de nourrir des idées et des notions qui nous empêchent de progresser. Le début de processus de désarmement nucléaire n'aura toute sa dimension que s'il a une suite et s'accompagne du règlement des graves problèmes économiques du monde, de la solution des crises et d'une véritable démocratisation dans les relations internationales. Tous les pays — grands, moyens, petits ou minuscules, très développés, développés ou sous-développés, alignés ou non alignés —, tous les peuples, toutes les organisations de bonne volonté et aux nobles intentions peuvent et doivent y contribuer.

La paix, la sécurité et le développement sont indissociablement liés. Ce n'est que réunis qu'ils peuvent nous offrir la possibilité de bâtir un monde où la paix l'emporte sur la peur, la prospérité sur la misère, l'égalité et la tolérance sur la violence, un monde dans lequel la dignité des nations et des peuples sera pleinement respectée universellement.

J'espère que dès la présente session, nous prendrons des décisions qui, en tout cas dans certains domaines, nous rapprocheront de ces nobles idéaux à l'accomplissement desquels mon pays s'est engagé à fond, inspiré en cela par les principes et la politique du non-alignement.

M. TRAORE (Guinée): C'est pour moi un insigne honneur et une fierté toute légitime de m'adresser aujourd'hui, au nom du Comité militaire de edressement national et du Gouvernement de la République de Guinée que dirige. E. le général Lansana Conte, à cette auguste assemblée avec la volonté politique de lui apporter la modeste contribution de mon pays à la recherche de solutions aux multiples problèmes intéressant la vie de nos peuples et celle de nos Etats.

Avant d'aborder les sujets brûlants du moment, vous me permettrez, Monsieur le Président, de m'acquitter d'un agréable devoir, celui de vous féliciter très chaleureusement au nom de ma délégation pour votre brillante élection à la présidence de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale. Je demeure convaincu que vos talents de diplomate confirmé alliés à votre autorité et à votre esprit de pondération assureront aux travaux de la présente session le succès auquel nous sommes en droit de nous attendre.

Je voudrais également remercier votre prédécesseur, le représentant du Bangladesh, S. E. M. Humayun Rasheed Choudhury, pour la manière remarquable dont il a dirigé les travaux de la dernière session de l'Assemblée générale.

Comment pourrais-je ne pas traduire aussi à S. E. M. le Secrétaire général Javier Pérez de Cuéllar, la profonde gratitude de mon peuple pour les efforts inlassables qu'il ne cesse de déployer pour l'avènement d'un climat de paix, de sécurité et de prospérité entre toutes les nations, dans une conjoncture internationale sans cesse trouble et incertaine.

Le rapport du Secrétaire général à l'Assemblée générale souligne avec justesse combien l'interdépendance de tous les Etats les oblige à une plus grande coopération dans un multilatéralisme renforcé; c'est au travers de cette coopération, dont chaque Etat est responsable, que les idéaux de l'Organisation pour ront être réalisés.

Je suis convaincu que les objectifs de cette coopération ne peuvent être atteints que par le renforcement de l'Organisation des Nations Unies, instrument privilégié pour l'instauration et le maintien d'un climat de confiance et de compréhension entre tous les Etats, et outil fécond au service de la paix et du développement.

Au moment où nous nous réunissons à nouveau au sein de cette assemblée pour évaluer, comme il est de tradition, le travail accompli par notre organisation, force est de constater que, depuis la dernière session, le monde reste toujours en proie à de multiples foyers de tensions. Les relations internationales, aussi bien politiques qu'économiques, se sont encore dégradées et les victimes de cette situation sont fort malheureusement les pays du tiers monde en tant qu'entités les plus faibles et les plus exposées.

Les événements dramatiques et parfois tragiques de ces derniers mois dont nous sommes les témoins impuissants doivent nous faire prendre conscience du fait que le monde où nous vivons est un monde interdépendant. Nous constatons à quel point les effets des conflits et les tensions peuvent avoir une incidence sur la sécurité générale et nous apprécions de mieux en mieux les liens qui existent entre les économies de régions différentes.

C'est pour cette raison que mon pays est attaché à l'idée de l'instauration d'un ordre international plus juste et plus équitable.

Les multiples foyers de tensions qui secouent notre monde continuent de préoccuper mon pays.

Au nombre des problèmes majeurs de notre organisation, figure la douloureuse situation qui prévaut en Afrique du Sud, où chaque jour le régime anachronique et raciste de Pretoria élève d'un cran son obstination à perpétuer l'injustice, la

misère et les souffrances de la majorité noire privée des droits les plus fondamentaux. Y a-t-il un défi plus grand lancé à la communauté internationale que ces pseudo-élections réservées aux seuls Blancs? Que ce baillonnement total des médias sud-africains? Que ce maintien absurde de l'état d'urgence? Décidément, les tenants de l'Afrique du Sud n'en finiront pas de braver la conscience universelle, tant par le caractère inhumain de leur politique intérieure que par les agressions incessantes qu'ils mènent contre les pays de la ligne de front et les autres pays voisins.

Face à la recrudescence des actes de terrorisme d'Etat, une nouvelle attitude s'impose qui commande la rigueur absolue dans notre engagement. C'est pourquoi la République de Guinée associe intimement sa voix à celle de tous les Etats épris de justice et de liberté pour accroître l'aide et l'assistance multiforme aux victimes de l'apartheid dans le but de leur permettre de faire face aux méfaits des actions déstabilisatrices du régime raciste de Pretoria.

C'est le lieu de se réjouir des décisions hardies prises au nom du continent africain par le dernier sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA, à Addis-Abeba, sur la situation dans cette région.

L'application rigoureuse de ces mesures contribuera indubitablement à l'élimination de l'<u>apartheid</u> et au triomphe du droit et de la justice que défendent résolument l'ANC et le PAC, mouvements de libération nationale que mon pays soutient fermement.

S'agissant de la Namibie illégalement occupée, les manoeuvres dilatoires se poursuivent encore tendant à faire échec à la mise en oeuvre de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité.

A l'égard de ses voisins, l'Afrique du Sud poursuit illégalement sa politique d'agression, de déstabilisation et d'intimidation.

Face au cycle infernal de violence qui caractérise, depuis un certain temps, la situation dans cette partie du continent africain, le moment est venu d'aller au-delà des condamnations habituelles.

Le régime minoritaire de Pretoria a démontré à tous les hommes et gouvernements de bonne volonté la preuve de son aveuglement, de son intransigeance et de son mépris total du droit international et de la morale universelle.

Des mesures de pression plus efficaces doivent nécessairement être adoptées pour soutenir la lutte des peuples opprimés d'Afrique du Sud et de Namibie, ainsi que les Etats de la ligne de front.

L'application immédiate et effective des sanctions globales et obligatoires au titre du Chapitre VII de la Charte permettra sans aucun doute de contraindre le régime sud-africain à respecter les décisions et résolutions de l'Organisation des Nations Unies, à accorder l'indépendance à la Namibie et à favoriser l'avènement en Afrique du Sud d'une société démocratique et multiraciale où la liberté, l'égalité et la dignité de tous seront garanties.

Le Sahara occidental aussi retient notre attention et nous avons bon espoir que les parties au conflit procéderont à un cessez-le-feu, conformément aux résolutions de l'Organisation de l'unité africaine et de l'Organisation des Nations Unies, condition sine qua non à la libre autodétermination du peuple sahraoui.

A cet égard, un hommage mérité est à rendre à Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies, pour son action discrète mais combien efficace dans la recherche des voies et moyens pouvant amener les protagonistes à une certaine flexibilité devant déboucher sur un dénouement heureux et durable de la crise.

Concernant le Tchad, ma délégation aimerait saisir cette opportunité pour, d'une part, lancer un appel pressant aux fils de ce pays ensanglanté par tant d'années de guerre fratricide à parachever l'oeuvre de réconciliation nationale et, d'autre part, inviter la Libye et le Tchad à créer les conditions permettant d'instaurer rapidement dans la région un climat de paix et de coopération fraternelle.

Le conflit dans la corne de l'Afrique n'a pas encore connu une évolution positive malgré de nombreuses tentatives de médiation.

Le dialogue doit donc se poursuivre pour dissiper les nuages qui planent encore sur les relations entre les pays de la sous-région.

La situation alarmante qui prévaut au Moyen-Orient, en raison de sa dégradation quotidienne, ainsi que les dangers potentiels d'une recrudescence des conflits, soulignent l'urgence pour la communauté internationale de procéder à un règlement global et efficace de cette question.

A cet égard, l'initiative de la convocation d'une conférence internationale sur la paix au Moyen-Orient, sous les auspices des Nations Unies avec la participation de toutes les parties concernées, y compris l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), unique et légitime représentant du peuple palestinien, est à encourager.

Par ailleurs, il est évident que la nécessité s'impose plus que jamais de trouver une solution négociée au douloureux conflit qui oppose l'Iran et l'Iraq, conflit qui prend chaque jour des proportions inquiétantes dans l'escalade de la violence, de la mort et de la désolation. Sans une volonté concertée et continue de mettre un terme à cette guerre dévastatrice, c'est la sécurité dans tout le Golfe qui serait dangereusement compromise et, avec elle, tout un système de valeurs auxquelles nous demeurons profondément attachés. C'est pourquoi les efforts des Nations Unies, par l'entremise de son secrétaire général, méritent d'être poursuivis et appuyés en vue de la mise en oeuvre de la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité, comme première étape dans la recherche d'une solution juste à ce problème.

Les initiatives du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour parvenir à une solution du conflit en Afghanistan doivent être encouragées et poursuivies en vue de promouvoir une solution politique du conflit dans le respect de l'indépendance, de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et du droit du peuple afghan de décider de son propre destin, sans ingérence extérieure.

Pour ce qui est de la question coréenne, seules la réunification pacifique sans contrainte étrangère et la dénucléarisation de la péninsule pourraient éloigner toute menace de guerre, et surmonter les obstacles qui se dressent sur le chemin de l'unité de la nation coréenne.

Le retrait total des troupes étrangères stationnées au Kampuchea s'impose également. Le retour à un Kampuchea libre, démocratique et non aligné est le gage certain d'une décrispation de la situation dans le Sud-Est asiatique et de l'avènement d'une ère de paix et de sécurité.

Grande est aussi notre appréhension face à l'évolution de la crise que traverse l'Amérique centrale.

Tout en saluant, à ce sujet, les engagements pris lors de la récente rencontre des principaux dirigeants de cette région au Guatemala, nous avons bon espoir que ces engagements seront respectés par toutes les parties et contribueront dès lors au relâchement de la tension qui y règne ainsi qu'à l'instauration d'un climat de confiance et de bon voisinage, expression de la sauvegarde des principes démocratiques et de la souveraineté de tous les Etats de la région.

Qu'il nous soit permis du haut de cette tribune d'exprimer, en outre, notre haute appréciation pour les efforts remarquables déployés par le Groupe de Contadora visant la transformation de cette partie du continent américain en une zone de paix et de coopération.

A ces situations conflictuelles, s'ajoutent d'autres défis qui, malheureusement, ne contribuent pas à l'instauration d'un climat favorable à la paix et à la sécurité internationales. Au nombre de ces défis, il y a assurément la crise grave, profonde et prolongée qui frappe l'économie mondiale en général et celle des pays du tiers monde en particulier.

Jamais la situation économique des pays en développement n'aura été plus défavorable. Qui plus est, celle des pays africains se détériore considérablement sous l'effet conjugué de facteurs endogènes et exogènes. En effet, nos économies affrontent durement les conséquences de la dégradation des termes de l'échange, les fluctuations énormes des taux de change, l'augmentation des taux d'intérêt et la fuite des capitaux. Des barrières protectionnistes bloquent leurs exportations, provoquant ainsi une baisse du flux financier et leur capacité d'honorer leurs engagements vis-à-vis des créanciers.

Pour le continent africain, la détérioration constante des termes de l'échange a entraîné une baisse de près de 19 milliards de dollars de leurs recettes d'exportation en 1986, tandis que le service de la dette avoisinait les 200 milliards de dollars au cours de la même année. A cela s'ajoutent les effets néfastes d'une sécheresse persistante et autres calamités naturelles.

Il est bien évident que l'effort nécessaire de redressement économique doit émaner avant tout des pays du tiers monde. Ceux-ci en ont d'ailleurs conscience qui, pour la plupart, ont opéré des réformes courageuses susceptibles de revitaliser leurs économies. Mais si ces efforts ne sont pas suivis d'un apport financier substantiel doublé d'une appréciation rationnelle du service de la dette, il va sans dire que les sacrifices consentis perdront leur écho dans le lointain tout en se brisant sur des espoirs déçus. En effet, sans ce soutien extérieur complémentaire, il serait illusoire d'entreprendre les différents projets et programmes de développement conçus dans le cadre de ces ajustements structurels dont le but est d'éloigner le spectre de la famine et de l'indigence.

Le problème revêt donc à la fois un caractère politique et financier, car l'état actuel des relations économiques internationales mettant en cause la vie de millions d'êtres humains n'incite guère à l'optimisme.

Point n'est besoin de reconnaître que les tendances négatives de l'économie mondiale ne peuvent être éliminées que dans une approche coordonnée et réaliste, excluant l'égoïsme et l'étroitesse de vue. Le dialogue Nord-Sud et la coopération Sud-Sud constituent à cet égard des cadres appropriés pour l'instauration d'une plus grande justice économique internationale.

Au nombre des préoccupations de notre temps, la paix, la sécurité et le développement qui sont indissolublement liés, occupent une place centrale puisqu'ils constituent des facteurs indispensables au progrès général de l'humanité. En procédant à une évaluation de l'oeuvre accomplie par notre organisation dans ce secteur vital, l'on constate avec regret l'absence de résultats significatifs dans l'application de nombreux accords et résolutions.

L'escalade de la course aux armements et l'aggravation des foyers de tensions, attisés par la volonté de domination de certaines grandes puissances, créent une véritable psychose de guerre chez les peuples et mettent en péril leur souveraineté et leur survie. C'est pourquoi nous saluons et encourageons les négociations sur le désarmement amorcées par les deux superpuissances avec le ferme espoir qu'elles aboutiront progressivement à la dénucléarisation totale et complète de notre planète.

Et comme l'a si justement souligné la dernière Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement, la mise en application de ces deux processus, bien que distincts et liés à la fois, créera les conditions favorables au progrès et à la prospérité des peuples. En effet, à la faveur des acquis scientifiques et techniques, des ressources immenses sont gaspillées dans la course aux armements, alors que paradoxalement des millions de personnes végètent dans la misère, souffrent de l'analphabétisme, de la famine et de la maladie. Pourtant, par un désarmement général et complet, une partie des ressources libérées pourraient être affectées aux fins de développement économique et social des pays du tiers monde.

C'est pourquoi, ma délégation est convaincue qu'une paix durable ne peut être réalisée sans la réduction du fossé entre nations riches et nations pauvres. Nous devons donc tous, sans exclusive aucune, en ces temps de menace d'apocalypse

M. Traoré (Guinée)

nucléaire et de besoins économiques pressants, oeuvrer ensemble pour asseoir les bases d'une paix et d'une sécurité totales, préalables à l'instauration du progrès et de la compréhension entre les peuples.

Je voudrais enfin souhaiter plein succès à nos travaux et exprimer ma ferme conviction que toutes les nations veilleront au respect scrupuleux des principes de la Charte et oeuvreront inlassablement à la réalisation de ses nobles idéaux de paix, de justice et de progrès.

C'est par une telle démarche que nous fournirons la preuve que nous substituons l'amour à la haine, abandonnons les sentiers périlleux de la déraison pour la clairvoyance, les fureurs adolescentes du passé pour un dialogue franc et fécond. Nous aurons en outre traduit par là notre volonté sincère de tourner résolument tous ensemble notre regard vers un avenir fait d'espérance et de sérénité.

M. UPADHYAYA (Népal) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, j'ai l'honneur de vous transmettre, à vous ainsi qu'à cette auguste assemblée, les salutations de mon souverain, le Roi Birendra Bir Bikram Shah Dev, et ses meilleurs voeux de succès pour la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale.

Au nom de ma délégation et en mon nom propre, j'ai le grand plaisir de vous féliciter à l'occasion de votre élection unanime au poste de président de cette assemblée générale. C'est un hommage bien mérité rendu à la République démocratique allemande et à son attachement aux buts et principes des Nations Unies; c'est aussi un hommage rendu à vos qualités personnelles et à vos talents de diplomate. Ma délégation est convaincue que, sous votre direction très habile, l'Assemblée parviendra aux résultats qu'elle espère. Je tiens également à féliciter l'Ambassadeur Joseph Verner Reed de sa nomination au poste de secrétaire général adjoint aux affaires de l'Assemblée générale.

J'aimerais remercier très sincèrement, au nom de ma délégation,

S. E. M. Humayun Rasheed Choudhury, qui a dirigé les travaux de la quarante et
unième session de l'Assemblée générale avec tant de talent et de sagesse. Je
saisis également cette occasion pour rendre hommage au Secrétaire général des
Nations Unies, M. Javier Pérez de Cuéllar, pour ses efforts inlassables au service
de la cause de la paix et de la coopération internationales aussi bien que pour les
efforts louables qu'il déploie pour rendre le système des Nations Unies plus
efficace.

Depuis longtemps, les Nations Unies assistent impuissantes à la détérioration d'une situation internationale toujours plus dangereuse. La spirale de la course aux armements nucléaires et classiques, les écarts socio-économiques de plus en plus larges qui séparent les nations et les peuples, l'accroissement des incidents et des zones de tension, l'intervention et les conflits présentent un tableau affligeant d'un monde qui s'achemine à pas chancelants vers le XXIe siècle. De toute évidence, cet état de choses ne saurait se poursuivre plus longtemps sans entraîner les conséquences les plus dévastatrices.

Nous nous félicitons donc d'autant plus du tour qu'ont pris récemment les relations entre les superpuissances. Nous sommes particulièrement encouragés par l'accord de principe tendant à éliminer les missiles à courte et à moyenne portée dans le monde entier. Si un tel accord représente en lui-même un grand succès dans

le processus du désarmement, nous pensons qu'il pourrait aussi contribuer à instaurer la confiance mutuelle entre les superpuissances et préparer la voie à d'autres initiatives et accords encore plus importants. Le Népal s'est toujours engagé dans la voie du désarmement général et complet; il est donc naturel qu'il souhaite que l'élan actuel soit maintenu et qu'aucune occasion ne soit manquée de faire cesser et d'inverser la course aux armements à d'autres niveaux.

Nous attachons une très grande importance au désarmement nucléaire en raison de la capacité illimitée de destruction de ces armes; nous pensons qu'il ne faut pas oublier la course aux armements classiques qui consomment 80 % des dépenses militaires globales dans le monde et qui ont été utilisés dans plus de 150 conflits et dans plus de 70 pays depuis la fin de la seconde querre mondiale.

Il y a à peine 15 jours, la Conférence internationale sur la relation entre désarmement et développement se réunissait, ici, aux Nations Unies. En plus d'examiner l'étroite relation existant entre les deux plus grands défis de notre temps, la Conférence a mis en lumière les graves dangers que représente une course aux armements sans précédent, non seulement pour la sécurité internationale mais aussi pour la stabilité et le bien-être des peuples et des nations.

Le Népal attend avec beaucoup d'intérêt la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, proposée pour l'année prochaine. Nous espérons que la session extraordinaire examinera aussi de nouvelles initiatives et idées qui permettront de faire avancer la cause du désarmement, y compris la création de zones de paix et d'autres mesures visant à instaurer la confiance et à limiter les conflits.

A cet égard, je tiens à rappeler que, dès 1975, S. M. le Roi Birendra a proposé que le Népal soit déclaré zone de paix - proposition qui, je suis heureux de le dire, a reçu l'appui précieux de 85 Etats Membres des Nations Unies, que je remercie du fond du coeur. Nous pensons que sa réalisation justifiera pleinement non seulement la raison d'être de la récente Conférence internationale sur la relation entre désarmement et développement mais aussi - et cela n'est pas moins important - contribuera de façon tangible à renforcer la paix dans une région stratégique du monde. Elle pourrait même servir de modèle pour stabiliser la paix dans d'autres régions sensibles du point de vue géopolitique.

Un aperçu de la situation politique du monde n'est guère réconfortant. Ainsi, alors qu'aucun obstacle ne s'oppose à l'éternelle prédilection des forts à imposer leur volonté aux faibles, le spectre de l'intervention étrangère semble avoir acquis des dimensions plus subtiles mais aussi plus dangereuses. Si l'on éprouve un sentiment manifeste de déjà vu quand on examine la situation politico-militaire en Asie occidentale, il est difficile d'assister avec calme et sérénité à l'escalade de la tension dans la région du golfe Persique. Nous demeurons préoccupés par le conflit qui se prolonge entre nos deux amis non alignés - l'Iran et l'Iraq - et nous avons des raisons d'espérer que la récente décision du Conseil de sécurité et les efforts déployés par le Secrétaire général contribueront à restaurer enfin la paix dans une région déchirée depuis plus de sept années par une querre fratricide.

Le Népal, également préoccupé par l'évolution de la situation de ces dernières années en Amérique centrale, a appuyé les efforts du Groupe de Contadora pour le rétablissement de la paix. Le Népal s'est félicité de l'accord de paix signé récemment par cinq présidents d'Amérique centrale à Guatemala et réaffirme sa conviction qu'une paix durable en Amérique centrale ne peut être établie que lorsque tous les Etats qui ont des intérêts ou des liens dans la région respecteront scrupuleusement le principe de la non-ingérence.

Plus près de chez nous, le Népal s'est félicité de l'accord intervenu entre deux amis voisins de l'Asie du Sud - l'Inde et le Sri Lanka - et espère qu'il mettra fin à la violence ethnique et permettra également de renforcer l'unité et l'intégrité territoriale du Sri Lanka.

Pendant ce temps, les problèmes de l'Asie occidentale que nous ne connaissons hélas que trop - Afghanistan et Kampuchea - nous rappellent que le monde a bien peu changé en plus de 40 ans, depuis la création de l'organisation mondiale chargée entre autres, de protéger les faibles et d'élever les pauvres. En Asie occidentale, les perspectives d'une paix durable sont plus pâles que jamais malgré quelques lueurs d'espoir de voir disparaître un certain nombre de rigidités anciennes s'opposant à un règlement de paix global.

A notre avis, la paix restera hors de portée en Asie occidentale aussi longtemps que l'on refusera aux Palestiniens une patrie qui leur soit propre dans la région. Il ne saurait y avoir de paix durable si Israël ne se retire pas des territoires occupés depuis le conflit israélo-arabe de 1967. La paix ne régnera pas non plus dans cette région aussi longtemps que l'on refusera à Israël le droit d'exister à l'intérieur de frontières sûres et bien définies.

La situation critique du Liban demeure une source de vives préoccupations d'autant plus qu'une partie d'un Etat souverain devrait être traitée comme appartenant à la zone de défense du voisin le plus fort. Le Népal rejette totalement toute doctrine ou code d'éthique internationale reposant sur l'assertion absurde que la sécurité de certains Etats est plus précieuse que celle de certains autres. Le Népal est fier de pouvoir apporter sa contribution aux opérations de maintien de la paix de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban et est prêt à appuyer toute initiative visant à rendre au Liban sa pleine souveraineté sur l'ensemble de son territoire. Nous sommes préoccupés par la situation financière précaire de la FINUL et de la Force des Nations Unies à Chypre et soulignons la responsabilité de tous les Etats Membres à cet égard. Le Népal réitère son appel pour un règlement pacifique du problème de Chypre et renouvelle son inébranlable appui envers l'intégrité territoriale, l'indépendance et la souveraineté de l'île et son caractère de non-aligné.

Les situations en Afghanistan et au Kampuchea suscitent de vives inquiétudes au Népal. Bien que l'année écoulée ait été le témoin d'événements nouveaux dans la situation interne de ces deux pays éprouvés, il n'y a pas eu de changements celatifs à la présence prolongée de troupes étrangères. Le Népal se félicite des ifforts incessants déployés par le Secrétaire général et son représentant spécial en vue d'arriver à un règlement négocié, spécialement en Afghanistan, où les lifférences de régulation du calendrier des retraits ont dimunué, mais ne sont pas incore surmontées. Le Népal réitère sa décision d'appuyer fermement les ésolutions pertinentes de l'Assemblée générale concernant l'Afghanistan et le tampuchea, y compris, entre autres, le retrait de toutes les forces étrangères et e droit des peuples intéressés à déterminer leur avenir politique sans aucune ngérence étrangère.

Le Népal estime que la situation dangereuse, voire explosive, en Corée doit tre désamorcée sans délais. Pour ce faire, nous accueillons favorablement toutes nitiatives permettant d'établir des contacts et une coopération plus étroits entre

les deux Corée. Nous sommes convaincus que la réunification pacifique de la Corée peut être réalisée au mieux par le peuple coréen lui-même, sans aucune ingérence étrangère.

Aucun examen de la situation internationale ne peut être objectif ou complet s'il ne tient pas compte des conditions scandaleuses qui existent en Afrique du Sud où un régime de bigots racistes a perfectionné un système d'exploitation sans scrupules contre sa propre majorité. Etayé par la force militaire et par l'appui de certains milieux, Pretoria dévale à tombeau ouvert la pente dangereuse de l'apartheid, bien qu'à l'heure actuelle, nous voyions clairement apparaître des doutes au sein de l'Afrique du Sud blanche concernant l'utilité d'adhérer aveuglément à ce système diabolique.

C'est un grand honneur pour le Népal que de pouvoir siéger au Comité spécial contre l'apartheid et nous réaffirmons notre ferme conviction que l'application de sanctions économiques globales et obligatoires demeure le meilleur moyen, peut-être un moyen de dernier ressort, d'amener une transition pacifique et d'assurer l'instauration d'une société représentative multiraciale en Afrique du Sud.

Le Népal a été heureux d'apporter sa modeste contribution au Fonds de solidarité pour l'Afrique australe, créé par le Mouvement des pays non alignés au Sommet de Harare, en vue d'octroyer une assistance d'urgence aux Etats de première ligne et autres Etats africains pour leur permettre de résister aux effets des sanctions de représailles du régime raciste de Pretoria.

Le Népal est fermement convaincu que tout nouveau retard dans l'octroi d'une indépendance immédiate et complète à la Namibie par l'Afrique du Sud comporte de très graves dangers pour la paix et la sécurité internationales. Nous applaudissons à la lutte héroïque du peuple namibien pour l'indépendance sous les auspices de la SWAPO et rappelons à la communauté internationale de redoubler d'efforts pour que soient appliquées rapidement les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et autres résolutions des Nations Unies sur l'octroi de l'indépendance à la Namibie.

Le Népal est heureux d'avoir participé à la Conférence internationale sur l'abus et le trafic illicite des drogues qui s'est tenue à Vienne en juin dernier et est pleinement déterminé à apporter sa modeste contribution à l'élimination de ce fléau social. Je tiens à déclarer que le Népal a adhéré à la Convention unique sur les stupéfiants de 1961, amendée par le Protocole de 1972 à la Conférence de vienne. Le Népal a également participé activement à l'examen de ce problème social au niveau régional en coopérant avec ses voisins de l'Asie du Sud.

Un autre fléau d'origine relativement récente est le terrorisme, à l'élimination duquel le Népal est tout aussi attaché, avec ses six autres partenaires de l'Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale. Je suis heureux de vous informer que les experts de la SAARC ont préparé un projet de convention qui doit être examiné par son comité permanent à Katmandou le mois prochain.

Je suis également très heureux que la SAARC ait beaucoup progressé depuis que j'en ai parlé ici l'année dernière. Pour le moment, elle a non seulement un secrétariat complet dont le siège est à Katmandou, mais des progrès considérables ont été réalisés pour en faire un instrument efficace de promotion de la coopération régionale d'un cinquième de la population mondiale. Outre cela, le Népal est fermement convaincu que le succès de la SAARC peut encore galvaniser la coopération Sud-Sud, qui est encouragée, entre autres, par le Mouvement des pays non alignés et dont le Népal est un membre fondateur.

Pour ces raisons, nous, Népalais, procédons aux préparatifs nécessaires pour assurer que le prochain sommet qui doit avoir lieu à Katmandou dans quelques semaines, obtiendra comme les deux sommets qui l'ont précédé, des résultats non négligeables.

La conjoncture économique internationale est déprimante: les pays en développement connaissent une crise sans précédent. Celle-ci s'est caractérisée entre autres par la chute des prix des produits de base, des taux d'intérêt élevés, le protectionnisme et un recul de l'économie mondiale. En raison d'une faible croissance mondiale et des complexités et incertitudes de l'économie mondiale, l'appui dont les pays en développement ont un besoin urgent ne s'est pas matérialisé. Ce qui s'est matérialisé, au contraire, est le sombre tableau de la baisse des prix des produits de base, de la stagnation de l'aide publique au développement et du fardeau écrasant de la dette extérieure des pays en développement. Cela a exacerbé les tensions politiques et risque de déchirer le tissu même de la société de nombreux pays en développement et constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales. Le développement à long terme des pays en développement continue d'être à la merci des inégalités d'un système économique mondial qui, manifestement, a cessé de servir de manière adéquate le progrès économique et social du monde entier.

Si la situation économique des pays en développement dans son ensemble est bien maussade, la situation économique des pays les moins développés mérite à notre avis que la communauté internationale s'y intéresse tout particulièrement. C'est

compte tenu de cette réalité que ma délégation attache une grande importance à la septième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) qui a terminé ses travaux à Genève le mois dernier. Au début de cette année, à Katmandou, le Népal a accueilli, avec la CNUCED, une réunion de haut niveau d'experts gouvernementaux de 28 pays et de représentants de quatre organisations internationales pour discuter des problèmes des pays les moins développés, en vue de préparer la septième CNUCED.

Ma délégation estime, à l'instar du Secrétaire général des Nations Unies, que la septième réunion de la CNUCED a représenté un progrès dans la revitalisation du développement, de la croissance et du commerce international. Nous croyons que la Volonté politique dont tous les groupes ont fait preuve pour parvenir à un consensus sur l'acte final est de bon augure tant pour l'issue de la coopération multilatérale que pour la poursuite d'un dialogue sur le développement. délégation se félicite en particulier que l'accent ait été dûment mis sur des éléments tels que la nécessité d'une croissance non inflationniste soutenue dans les pays en développement, la responsabilité des pays développés, un élan nouveau apporté à l'évolution d'une stratégie de la dette orientée vers la croissance, le potentiel d'une coopération intergouvernementale renouvelée pour ce qui concerne les produits de base et, surtout, la réaffirmation de la nécessité urgente de déployer des efforts résolus pour faciliter le développement des pays les moins développés. Tout en se félicitant également de la reconnaissance de la complémentarité qui existe entre la CNUCED et l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) dans leurs efforts pour encourager le commerce mondial, combattre le protectionnisme et renforcer le système commercial mondial, nous espérons sincèrement que les espoirs des pays les moins développés, suscités par la septième réunion de la CNUCED, ne connaîtront pas le même sort que les engagements non tenus qui leur ont été faits dans le cadre du nouveau Programme substantiel d'action pour les années 80, mis au point lors de la Conférence de Paris en 1981. Le Népal pense également qu'il convient d'accorder la priorité qui lui revient à la mise en oeuvre effective du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement et le développement économiques de l'Afrique, adopté à l'unanimité par la treizième session extraordinaire de l'Assemblée générale, en 1986.

La mise en oeuvre rapide du nouveau Programme substantiel d'action revêt une importance toute particulière pour le Népal qui, sous la direction avisée de S. M. le Roi Birendra, déploie aujourd'hui des efforts multiples pour subvenir d'ici la fin du siècle aux besoins fondamentaux de son peuple en nourriture, en abri, en vêtements, en soins de première nécessité, en éducation et en sécurité. Cette aide internationale serait particulièrement bienvenue pour accroître les efforts de mise en valeur des ressources en eau du Népal et de reboisement. Outre l'aide apportée au Népal pour atténuer le problème de la pénurie chronique de

combustible, la prévention de la dégradation écologique des contreforts de l'Himalaya aurait une incidence très positive sur des millions de personnes dont la vie dépend largement des rivières qui coulent de l'Himalaya vers la baie du Bengale.

Tout en reconnaissant l'étroite interdépendance entre l'environnement et le développement économique et social, le Népal se félicite vivement du rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement.

Un acquis significatif de la quarante et unième session de l'Assemblée générale a été l'adoption de nombreuses réformes administratives et financières importantes, destinées à améliorer l'efficacité des Nations Unies. Nous avons été très encouragés par les résultats obtenus jusqu'à présent et croyons que le processus des réformes et du renouvellement doit se poursuivre. Cependant, le Népal continue d'estimer que la retenue unilatérale de sommes ne manquera pas d'avoir de graves incidences non seulement sur ce processus, mais également sur l'avenir des Nations Unies et du multilatéralisme.

Pour conclure, je tiens à réaffirmer l'attachement indéfectible du Népal aux buts et principes des Nations Unies. Je saisis cette occasion pour souligner l'appui constant du Népal au Mouvement des non-alignés qui, à notre avis, est tout aussi utile aujourd'hui que lorsqu'il a été créé, voici plus d'un quart de siècle. Je tiens également à remercier les membres du Groupe des Etats d'Asie des Nations Unies d'avoir appuyé à l'unanimité la candidature du Népal au poste de membre non permanent du Conseil de sécurité de 1988 à 1989. Si le Népal est élu par l'Assemblée, notre pays assure qu'il s'acquittera de ses lourdes responsabilités à la mesure de la confiance qui aura été placée en lui. Quoi qu'il en soit, le Népal s'est toujours déclaré et continue de se déclarer prêt à coopérer à tout effort visant la promotion des nobles buts et principes des Nations Unies, convaincu que ceux-ci incarnent réellement - et continuent d'incarner - l'aspiration de l'humanité à un monde pacifique, prospère et humain.

La séance est levée à 18 h 30.